



# Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

**8782<sup>e</sup>** séance

Jeudi 27 mai 2021, à 10 h 25

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Zhang Jun/M. Geng Shuang . . . . . (Chine)

*Membres :*

Estonie . . . . .	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M. de Rivière
Inde . . . . .	M. Tirumurti
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
Kenya . . . . .	M. Kimani
Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
Niger . . . . .	M. Abarry
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines . . . . .	M <sup>me</sup> King
Tunisie . . . . .	M. Ladeb
Viet Nam . . . . .	M. Dang

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 25.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général ; M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ; et M. Rashid Khalidi, professeur d'études arabes à l'Université de Columbia.

M. Wennesland, M. Lazzarini et M. Khalidi participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Wennesland.

**M. Wennesland** (*parle en anglais*) : À l'heure où je m'adresse au Conseil de sécurité, la cessation des hostilités tient entre les militants palestiniens de Gaza et Israël, après 11 jours des combats les plus intenses que nous ayons connus depuis des années. Je me félicite de cet accord qui met un terme à l'escalade de la violence et nous permet de répondre aux besoins humanitaires les plus urgents des habitants de Gaza.

D'entrée de jeu, je voudrais remercier le Conseil de sécurité de son appui aux efforts déployés par l'ONU pour désamorcer les tensions, répondre aux besoins urgents et gérer les conséquences du conflit. Je tiens également à saluer le rôle crucial joué par l'Égypte et

les États-Unis, ainsi que l'action du Qatar. Tous trois, en contact étroit avec l'ONU, ont contribué à mettre un terme à ce dernier cycle de violence.

L'ONU coordonne l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence à la population de Gaza, et j'appelle l'attention sur l'appel éclair humanitaire de 95 millions de dollars lancé aujourd'hui. Dans le même temps, nous restons concentrés sur les mesures politiques importantes qui doivent être prises pour consolider la cessation des hostilités entrée en vigueur le 21 mai.

Ces derniers événements ont montré une fois de plus le coût des conflits sans fin et du désespoir. Les défis à Gaza, comme le conflit de manière générale, requièrent des solutions politiques. Alors que nous regardons vers l'avenir, nous ne pouvons continuer d'agir comme à l'accoutumée ni nous permettre de répéter les erreurs du passé.

Étant donné l'ampleur de la récente escalade de violence, je me concentrerai dans l'exposé d'aujourd'hui sur ces tensions et leurs conséquences. L'évolution de la situation de façon générale sur le terrain sera couverte dans le prochain rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2334 (2016).

La flambée de violence qui a embrasé Gaza, la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et les villes d'Israël a entraîné de terribles souffrances et destructions et coûté la vie à trop de civils. Je présente mes condoléances à toutes celles et ceux qui ont perdu des êtres chers ou qui ont été touchés par les combats.

Les hostilités ont éclaté dans un contexte de regain de tension dans Jérusalem-Est occupée. Les manifestations de longue date se sont intensifiées en raison de la possible expulsion par les autorités israéliennes de plusieurs familles palestiniennes du quartier de Cheik Jarrah. Parallèlement, les tensions se sont fortement accrues entre les Palestiniens, d'une part, et les forces de sécurité et les civils israéliens, d'autre part, dans la vieille ville et ses environs, y compris dans tous les lieux saints, pendant le mois de ramadan, entraînant des affrontements et se soldant par des centaines d'arrestations et de blessés.

Ces violences ont été accompagnées et amplifiées par des déclarations incendiaires et des incitations à la haine, notamment des menaces violentes proférées par de hauts dirigeants du Hamas, des slogans racistes scandés par des extrémistes israéliens défilant près de la vieille ville et des visites provocatrices effectuées à Cheik Jarrah par des membres israéliens d'extrême droite de la Knesset et par leurs partisans.

Le 10 mai, alors que les forces de sécurité israéliennes étaient très présentes avant la marche organisée par Israël pour la Journée de Jérusalem, des milliers de Palestiniens ont affronté la police dans la vieille ville de Jérusalem et aux alentours. Les forces de sécurité israéliennes auraient tiré sur plus de 650 Palestiniens et les auraient blessés avec des balles en caoutchouc à noyau métallique et d'autres moyens de maîtrise des foules. Trente-deux membres des forces de sécurité israéliennes ont été blessés.

Bien que les autorités israéliennes aient pris des mesures pour réduire les tensions, notamment en modifiant l'itinéraire de la marche, en reportant une audience de la Cour suprême sur les expulsions de Cheik Jarrah et en interdisant aux juifs de se rendre sur les Lieux saints, les violences se sont poursuivies et les forces de sécurité sont restées très présentes. Le jour même, le Hamas a tiré sept roquettes en direction de Jérusalem, causant quelques dégâts matériels et déclenchant l'escalade des hostilités.

Du 10 au 21 mai, au cours des hostilités qui ont suivi entre Israël et des groupes armés à Gaza, 253 Palestiniens, dont au moins 66 enfants, 38 femmes et trois personnes handicapées, ont été tués dans des frappes aériennes et des bombardements israéliens. Au moins 126 d'entre eux étaient des civils. Un journaliste a également été tué. Dans certains cas, des familles entières, dont des femmes, des enfants et des nourrissons, ont été tuées dans leurs maisons.

Au cours de la même période, neuf Israéliens, dont deux enfants et cinq femmes, et trois ressortissants étrangers ont été tués par des roquettes et des mortiers lancés sans discernement depuis Gaza par le Hamas et d'autres militants, et un soldat a été tué par un missile antichar tiré près de la clôture d'enceinte de Gaza.

Le Hamas et d'autres militants ont tiré depuis Gaza plus de 4000 roquettes d'une intensité et d'une portée sans précédent. Un grand nombre d'entre elles ont été interceptées par le système Dôme d'acier et d'autres ont atterri à l'intérieur de Gaza. En Israël, des tirs directs ont été signalés en de multiples endroits, causant des dégâts à des biens immobiliers à usage d'habitation et commercial, ainsi qu'à des écoles et à des infrastructures énergétiques, notamment des lignes électriques alimentant Gaza. Des centaines d'Israéliens ont été blessés dans ces attaques.

À Gaza, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont effectué plus de 1500 frappes aériennes contre ce qu'elles ont déclaré être des cibles associées au Hamas

et au Jihad islamique palestinien. Quoi qu'il en soit, les habitations et les infrastructures civiles ont subi des dégâts importants. Pendant les hostilités, l'ONU et ses partenaires ont signalé qu'au moins 57 écoles, neuf hôpitaux et 19 centres de soins de santé primaires ont été complètement ou partiellement détruits. Selon le premier bilan établi durant les hostilités, au moins 258 bâtiments, dont quatre gratte-ciel, l'un d'eux abritant des médias internationaux, ont été endommagés ou détruits. Cela représente près de 2000 logements et commerces. L'ONU et ses partenaires procèdent actuellement à une évaluation rapide des dégâts et des besoins afin de comprendre l'ampleur réelle des destructions et des besoins sur le terrain.

Selon le Ministère de la santé de Gaza, 1948 Palestiniens ont été blessés dans ces frappes et plus de 112000 personnes ont été déplacées. Quelque 77000 d'entre elles ont trouvé refuge dans près de 60 écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), où elles n'avaient qu'un accès limité à l'eau et pratiquement aucun accès aux soins de santé ou à la nourriture. La grande majorité d'entre elles sont rentrées chez elles, mais quelque 9000 personnes restent déplacées, leurs maisons étant détruites ou inhabitables.

La violence dont nous avons été témoins et ses conséquences tragiques sont inacceptables. Les civils ne doivent jamais être la cible de la violence. Les enfants, en particulier, ne doivent jamais être mis en danger. Les journalistes doivent pouvoir exercer leur métier sans la peur d'être attaqués ou harcelés.

Tout au long des hostilités, l'ONU a oeuvré sans relâche avec toutes les parties pour rétablir le calme, notamment en engageant, comme l'a fait le Secrétaire général, Israël et les groupes armés palestiniens à prendre des mesures immédiates et décisives afin de désamorcer la situation et d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines. Le Conseil de sécurité s'est réuni à quatre reprises pour discuter des moyens de mettre fin aux hostilités, et l'Assemblée générale a tenu un débat spécial sur la crise (voir A/75/PV.70). L'attention soutenue de la communauté internationale a donné un élan crucial aux efforts de cessez-le-feu à des moments décisifs.

Le 20 mai, Israël et le Hamas ont annoncé qu'ils avaient convenu d'une cessation des hostilités, qui est entrée en vigueur aux premières heures du 21 mai. Elle tient depuis lors, aucune nouvelle roquette ou frappe aérienne n'ayant été signalée.

Les conséquences humanitaires des combats sur Gaza ont été dévastatrices, aggravant une situation déjà tragique. L'accès humanitaire a été limité à cinq camions-citernes transportant du carburant pour les installations de l'UNRWA, qui sont entrés par le point de passage de Kerem Shalom le 18 mai. En raison des roquettes tirées depuis Gaza, la majorité des fournitures humanitaires prévues ce jour-là n'ont pas pu traverser le point de passage.

Après la cessation des hostilités, le 21 mai, 40 camions de fournitures humanitaires ont été autorisés à entrer. Le 25 mai, Israël a annoncé l'ouverture des points de passage pour certains biens et personnels humanitaires, notamment une cargaison de plus de 46 000 doses de vaccins fournies au titre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Il est essentiel qu'un calendrier prévisible pour l'entrée de l'ensemble du matériel et du personnel humanitaires soit défini aux deux points de passage. En outre, le 25 mai, Israël a rétabli la zone de pêche au large de la côte de Gaza à six milles marins, qui avait été entièrement fermée pendant les hostilités.

La réparation de certaines infrastructures d'égouts et d'approvisionnement en eau endommagées a commencé. L'entrée de carburant acheté par l'intermédiaire de l'ONU pour la centrale électrique de Gaza est interdite par Israël depuis le 10 mai. Les autorités de Gaza ont indiqué que du carburant acheté en Égypte est utilisé pour que la centrale puisse continuer de fonctionner, bien qu'à capacité réduite, ce qui permet d'obtenir une moyenne de cinq heures d'électricité par jour. La centrale électrique de Gaza est la seule source d'approvisionnement en électricité à grande échelle dans la bande de Gaza, qui est essentielle pour assurer le fonctionnement des hôpitaux, des dispensaires et des installations d'assainissement et d'approvisionnement en eau.

Le système de soins de santé, déjà submergé par des pénuries chroniques de médicaments, du matériel inadéquat et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ne sera probablement pas en mesure de répondre aux besoins des personnes blessées dans les violences.

Les événements survenus à Gaza et à Jérusalem-Est ont également entraîné une forte augmentation du nombre d'affrontements entre les forces de sécurité israéliennes et les Palestiniens, des violences mettant en cause des colons et des attaques palestiniennes contre des Israéliens en Cisjordanie occupée, ainsi qu'une augmentation apparente de l'utilisation de balles réelles par les forces de sécurité israéliennes contre des Palestiniens participant à des manifestations.

Je réaffirme que tous les auteurs d'actes de violence doivent en répondre. Les forces israéliennes doivent faire preuve de la plus grande retenue et n'utiliser la force létale que lorsque cela est absolument inévitable, afin de protéger la vie.

Par ailleurs, les expulsions potentielles à Jérusalem-Est occupée restent une préoccupation majeure. Le 9 mai, la Cour suprême a temporairement reporté l'expulsion de plusieurs familles de Cheik Jarrah jusqu'à ce qu'une audience en appel puisse avoir lieu. Néanmoins, ces familles et bien d'autres à Cheik Jarrah et à Silwan risquent d'être déplacées, des procédures d'expulsion engagées par des organisations de colons étant actuellement en instance devant les tribunaux israéliens.

Je rappelle que toutes les activités de peuplement sont illégales au regard du droit international, et j'exhorte Israël à cesser les démolitions et les saisies de biens palestiniens, conformément aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire, et à permettre aux Palestiniens de la zone C et de Jérusalem-Est de développer leurs communautés.

Les violences à Gaza ont eu des répercussions sur le voisinage immédiat, notamment le Liban. Depuis mon dernier exposé du 16 mai (voir S/2021/480), la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a détecté plusieurs tirs de roquettes depuis le sud du Liban en direction d'Israël les 17 et 19 mai, dont l'une est tombée à l'est de Haïfa. Les Forces de défense israéliennes ont répondu par des tirs d'artillerie qui ont touché le nord de la Ligne bleue. Aucun blessé ni aucun dégât n'ont été signalés. En outre, un certain nombre de manifestations de solidarité avec les Palestiniens ont été organisées à travers le Liban. Le 23 mai, plus de 900 manifestants se sont rassemblés dans le sud du Liban, notamment près de la Ligne bleue. Dans la zone de Chebaa, plusieurs personnes ont fait de brèves incursions au sud de la Ligne bleue et placé des drapeaux sur la barrière technique israélienne. Pendant cette période, la FINUL et le Bureau de la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban ont travaillé avec les parties pour désamorcer les tensions. À titre préventif, la FINUL, en coordination avec l'Armée libanaise, a maintenu une forte présence le long de la Ligne bleue et est restée en contact étroit avec les deux parties.

Ce n'est pas la première fois que nous assistons à la fin d'une guerre à Gaza. À chaque fois, ceux qui perdent le plus sont les civils. Les pertes et les traumatismes s'étendent bien au-delà de la période des hostilités. Mettre

fin à la violence et prendre des mesures immédiates pour faire face aux conséquences humanitaires sont des priorités essentielles, mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. Cette réalité, ainsi que la nécessité d'éviter la reprise des hostilités, doivent être le point de départ pour chacun d'entre nous alors que nous cherchons des solutions durables et à long terme à ce conflit.

Je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général à la communauté internationale pour qu'elle collabore avec l'ONU à l'élaboration d'un train de mesures intégré et solide, à l'appui d'un relèvement rapide et d'une reconstruction durable qui soutiennent le peuple palestinien et renforcent ses institutions. Je suis résolu à faire en sorte que l'ONU joue le rôle qui lui revient. Nous ne devons pas nous laisser tenter par des solutions à court terme, mais plutôt nous concentrer sur la manière d'œuvrer à la résolution de l'impasse à Gaza et de la fracture palestinienne, qui n'ont pas été résolues depuis plus de 14 ans et nécessitent de véritables solutions politiques.

L'unité nationale palestinienne et le retour d'un gouvernement palestinien légitime à Gaza sont nécessaires pour assurer la durabilité. Dans le même temps, nous devons créer un horizon politique qui permette aux parties de reprendre des négociations constructives. À cette fin, je reste en contact étroit avec les envoyés du Quatuor pour le Moyen-Orient, les principaux partenaires arabes et internationaux, ainsi qu'avec les dirigeants israéliens et palestiniens.

Après des décennies de conflit, c'est l'absence d'une lumière proverbiale au bout du tunnel, d'un horizon politique, qui tue l'espoir et offre un espace à ceux qui ne sont pas intéressés par une paix durable. Ce n'est qu'au moyen de négociations mettant fin à l'occupation et créant une solution viable prévoyant deux États sur la base de toutes les résolutions pertinentes, du droit international et des accords mutuels, avec Jérusalem comme capitale des deux États, que nous pourrions espérer en finir définitivement avec ces cycles de violence insensés et coûteux.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lazzarini.

**M. Lazzarini** (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'exprimer ma sincère reconnaissance pour l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je m'adresse au Conseil depuis le siège de l'Office de secours et de travaux des

Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Jérusalem-Est, à quelques centaines de mètres seulement du quartier de Cheik Jarrah, où huit familles de réfugiés palestiniens risquent d'être expulsées de force de leur domicile.

Je m'adresse également au Conseil de sécurité après avoir passé une partie de la semaine à Gaza à écouter d'innombrables récits relatant la perte tragique d'êtres chers. Après 11 jours de frappes aériennes par les forces militaires israéliennes et de tirs de roquettes lancés par des groupes armés palestiniens, plus de 250 personnes ont été tuées à Gaza, dont 66 enfants, parmi lesquels 19 fréquentaient les écoles de l'UNRWA. En Israël, 12 personnes, dont deux enfants, ont été tuées. Toutes les pertes de vies civiles innocentes sont inacceptables. Je présente mes condoléances les plus sincères à celles et ceux qui ont perdu des êtres chers. En outre, des milliers d'autres personnes ont été blessées. Cependant, il ne s'agit pas seulement de statistiques, mais bien de civils dont la vie et les rêves ont été anéantis.

Je voudrais m'arrêter un instant pour saluer mes collègues de l'UNRWA à Gaza et leur témoigner ma reconnaissance. Sous la direction de Matthias Schmale, ils étaient en première ligne pour protéger et aider la population. Chaque matin, ils ont surmonté la peur qui les tenaillait et ont effectué le dangereux voyage vers nos centres de santé et nos écoles, transformés en abris, afin d'aider les personnes dans le besoin. Ils sont allés travailler sans savoir si leur famille serait encore en vie à la fin de la journée. Notre personnel de santé et nos agents sanitaires, nos travailleurs sociaux et nos ingénieurs ont travaillé sans relâche pendant 11 jours dans ce qu'ils m'ont décrit comme étant « l'enfer sur terre » : l'enfer, car pendant 11 jours, il n'y a eu aucun répit dans les combats, aucune trêve humanitaire permettant de fournir une assistance médicale d'urgence aux blessés, aucun secours aux déplacés et aucune possibilité de se procurer simplement de la nourriture sans risquer de se trouver au mauvais endroit, au mauvais moment. C'était l'enfer pour 70 000 personnes qui ont cherché refuge dans nos écoles en raison du blocus qui ne leur laissait aucun autre endroit où se protéger. C'était l'enfer du fait de l'intensité des frappes aériennes incessantes sur des zones densément peuplées situées au cœur de Gaza.

Presque toutes les personnes que j'ai rencontrées m'ont dit avoir été terrifiées et traumatisées. J'ai rencontré des parents qui, chaque soir, se demandaient s'ils devaient garder leurs enfants près d'eux ou les répartir dans la maison. Qu'était-il préférable : mourir



tous ensemble ou essayer de sauver certains enfants en les dispersant dans la maison ? Une collègue de l'UNRWA m'a raconté qu'elle avait discuté de ses projets de dîner avec sa sœur le dernier jour du ramadan. Une heure plus tard, sa sœur et sa fille ont été tuées dans une frappe aérienne. La fille de sa sœur devait se marier la semaine suivante.

J'ai rencontré un homme de la famille Abou Hatab qui a perdu 10 êtres chers, dont sa femme et ses quatre enfants, lorsque son immeuble s'est effondré. Il était sorti acheter de la nourriture et, à son retour, tout son univers avait été détruit. Plusieurs jours après l'événement, il se demande encore ce qui s'est passé et pourquoi son seul enfant survivant a cessé de parler. Je n'avais pas de réponse à lui donner.

Ce dernier conflit est le premier de ce type en 14 ans. Chaque conflit détruit des vies, des bâtiments et des infrastructures de base et fait reculer Gaza de plusieurs années. Ces conflits ont pour toile de fond un blocus persistant qui, depuis 14 ans, paralyse l'économie, entraîne une montée en flèche du chômage et met à genoux le système de santé de Gaza, compromettant sa capacité actuelle de lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de satisfaire les besoins des blessés.

La communauté humanitaire internationale est maintenant passée du mode d'urgence à l'évaluation de la totalité des dommages causés aux maisons, aux infrastructures et, surtout, aux vies humaines. Je suis particulièrement préoccupé par le traumatisme et les conséquences psychosociales des frappes aériennes et des tirs de roquettes incessants sur les civils, notamment les enfants. Je suis également préoccupé par la nouvelle vague d'infections à la COVID-19 parmi la population de Gaza, alors que l'accès au vaccin devient plus urgent que jamais.

La semaine dernière, j'ai rencontré des membres de familles de Cheik Jarrah, à Jérusalem-Est. Mohammed Al-Kourid a partagé avec moi son sentiment d'injustice et de peur : injustice parce que sa famille est confrontée à un deuxième déplacement forcé, et peur du harcèlement délibéré exercé par ceux qui souhaitent l'expulser de la maison de son enfance. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, des milliers de personnes comme Mohammed vivent dans la peur, sous le coup d'ordres d'expulsion et de démolition visant leurs maisons et leurs biens.

Pendant l'escalade à Gaza, l'attention du public ne s'est pas suffisamment portée sur la grave situation en matière de protection en Cisjordanie, dont la Palestine, les réfugiés et les civils ont pâti. Nous avons assisté à une augmentation importante des incursions des forces de sécurité israéliennes, des opérations de perquisition et d'arrestation, et des actes de violence commis par des colons. L'utilisation massive de balles réelles lors de manifestations où des réfugiés palestiniens ont été blessés ou tués est particulièrement préoccupante.

Je suis également préoccupé par l'utilisation potentiellement excessive et abusive d'armes non létales, telles que les gaz lacrymogènes, dans les allées étroites des camps de réfugiés palestiniens et aux alentours. Une exposition répétée au gaz lacrymogène peut créer des problèmes de santé lorsque celui-ci s'infiltré dans les maisons et colle aux vêtements.

Le désespoir se répand dans les camps de réfugiés palestiniens au-delà du territoire palestinien occupé. Le désespoir et la perte d'espoir créent un cocktail dangereux dans une région hautement instable, en particulier pour les jeunes, qui se sentent de plus en plus exclus et piégés.

Au Liban, la quasi-totalité de la population des camps vit sous le seuil de pauvreté. Lors de ma dernière visite, j'ai vu le désespoir grandir. J'ai rencontré un jeune réfugié palestinien qui m'a dit qu'il se demandait régulièrement s'il allait mourir de la COVID-19, de la faim ou en essayant de traverser la Méditerranée sur un petit canot.

Lors de ma dernière visite en Syrie, j'ai vu des enfants en uniforme scolaire sortir des décombres du camp de Yarmouk pour sauter dans un bus de l'UNRWA. Leurs familles sont venues vivre au milieu des débris parce qu'elles n'ont plus les moyens de payer un loyer.

En Jordanie, malgré une stabilité relative, la pandémie a porté un coup très dur à l'économie. Là encore, les plus vulnérables, les réfugiés palestiniens, et en particulier ceux qui ont fui la Syrie, sont les plus durement touchés.

En attendant qu'une solution politique soit trouvée à ce conflit, notamment une solution juste et durable au sort des réfugiés palestiniens, seul un UNRWA fort pourra redonner aux réfugiés un sentiment de normalité. Ce sentiment de normalité peut contribuer à la quête de paix et de stabilité.

Avec un UNRWA fort, les jeunes réfugiés palestiniens, filles et garçons confondus, peuvent aller très loin grâce à une éducation de qualité.

Loay Elbasyouni, l'un des ingénieurs concepteurs de l'hélicoptère américain qui a été envoyé sur Mars, est un ancien élève d'une école de l'UNRWA à Beït Hanoun, à Gaza. Il est passé de Gaza à la National Aeronautics and Space Administration (NASA). Voilà jusqu'où nos étudiants peuvent aller lorsqu'on leur en donne les moyens. Comme leurs homologues partout ailleurs, ils ont un potentiel illimité.

Un UNRWA fort nécessite un financement prévisible et suffisant pour garantir une planification adéquate et une prestation de services convenable. C'est l'un des investissements les plus rentables que les États Membres puissent faire. C'est un investissement dans les êtres humains et dans le développement humain des réfugiés palestiniens. C'est un investissement dans les valeurs et les principes des Nations Unies.

Notre pédagogie, fondée sur les valeurs de l'ONU en matière de droits de l'homme et de tolérance, favorise le sens du devoir. Rien que cette année, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, la Banque mondiale et le British Council ont tous reconnu l'excellence de l'éducation dispensée par l'UNRWA.

L'éducation que nous dispensons est un antidote à la violence, à la haine et à l'intolérance généralisées qui se répandent dans la région. Affaiblir l'UNRWA ne fera qu'alimenter les divisions existantes. Je demande aux États Membres de se tenir aux côtés de l'Office et d'apporter leur appui à l'UNRWA face aux attaques politiques répétées qui cherchent à saper son rôle et son mandat.

L'UNRWA est un organisme qui défend les droits des réfugiés conformément au droit international, y compris aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU. Ceux qui croient pouvoir effacer le problème des réfugiés palestiniens en sapant la réputation et la légitimité de l'Office se trompent. Non seulement il est discriminatoire d'effacer ou d'éluder l'histoire, mais cet effacement est également fondé sur la désinformation et la négation de faits établis. Les réfugiés palestiniens tirent leur statut et leurs droits du droit international, ce même droit qui s'efforce de promouvoir la paix et l'égalité. En cherchant à affaiblir l'UNRWA, ceux qui l'attaquent ne font qu'affaiblir les perspectives de paix.

Les événements de la semaine dernière sont venus nous rappeler brutalement que la guerre et la violence persistent en l'absence d'efforts véritables et globaux

visant à régler le conflit israélo-palestinien. Mettre en suspens le processus politique en endiguant le conflit ne doit plus être une option.

Pour conclure, je voudrais soumettre les recommandations suivantes à la considération des membres du Conseil. Premièrement, comme l'a dit le Coordonnateur spécial, nous devons rompre avec l'approche sisyphienne adoptée s'agissant de l'intervention d'après conflit à Gaza, qui se limite à l'aide humanitaire et à l'aide au relèvement, et qui n'empêchera pas le prochain cycle de conflit. La phase de relèvement doit s'accompagner d'un processus politique véritable visant à lever le blocus imposé aux personnes, aux biens et aux échanges commerciaux, conformément à la résolution 1860 (2009).

Deuxièmement, je me fais l'écho de l'appel lancé par le Coordonnateur spécial pour que les auteurs de violations du droit international de tous bords soient tenus pour responsables et rapidement traduits en justice.

Troisièmement, pour éviter une nouvelle escalade des tensions en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, il faut mettre fin aux expulsions et aux démolitions administratives contraires au droit international. Quatrièmement, il convient de financer entièrement les efforts humanitaires et de reconstruction, et d'appuyer les efforts visant à accroître la disponibilité des vaccins contre la COVID-19.

Pour finir, je dirai que personne n'a demandé à rester un réfugié pendant sept décennies. Chaque réfugié palestinien que je rencontre veut une vie normale, y compris le droit de vivre à l'abri de la peur et de toute discrimination. Comme tout le monde, et sur pied d'égalité, ils ont le droit de jouir de leurs droits humains conformément au droit international, ce qui signifie que les enfants peuvent jouer et aller à l'école, que les parents peuvent protéger et prendre soin de leurs enfants, et que les jeunes ont des rêves. Cela signifie également vivre en paix, sans la peur d'un prochain conflit. Ensemble, nous devons veiller à ce que les réfugiés palestiniens gardent un sentiment de normalité et de stabilité grâce à un UNRWA fort.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Lazzarini de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Khalidi.

**M. Khalidi** (*parle en anglais*) : Je suis profondément reconnaissant au Conseil de sécurité et à la présidence chinoise de me donner l'occasion d'informer le Conseil, en particulier sur ce qui pourrait être une nouvelle étape dans l'évolution de la question de Palestine.

Tous les Palestiniens, où qu'ils se trouvent, que ce soit dans le quartier arabe occupé de Jérusalem-Est, où la dernière vague de violence a commencé il y a quelques semaines, en Cisjordanie occupée, à Gaza assiégée, en Israël ou au sein de la vaste diaspora palestinienne, ont réagi aux événements de ces dernières semaines avec un degré d'unité sans précédent. Ces événements, et cette démonstration d'unité, ont suscité une prise de conscience mondiale des réalités sur le terrain, caractérisées par la discrimination systémique, l'oppression et le colonialisme des colons. Ces réalités ne peuvent plus être écartées et dissimulées derrière des clichés éculés. Les jeunes et les personnes de conscience du monde entier ont réagi aux images qui ont émergé de différentes parties de la Palestine et qui ont été diffusées en particulier sur les médias sociaux, mais aussi par les médias traditionnels. Le discours public a commencé à changer en conséquence.

Le 9 juin 1967, au plus fort de la guerre de juin 1967, alors que j'étais étudiant, j'étais assis dans la galerie des visiteurs de cette même salle où siège le Conseil, observant un membre permanent prôner l'impunité qui allait permettre à un État Membre de passer outre aux résolutions du Conseil de sécurité appelant au cessez-le-feu et poursuivre son offensive militaire pendant 24 heures supplémentaires. Cette action a exacerbé les problèmes avec lesquels cet organe est toujours aux prises, 54 ans plus tard. La même tendance à garantir l'impunité en cas de violations du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité s'est manifestée à maintes reprises depuis, dernièrement durant les délibérations du Conseil sur les événements qui se sont produits en Palestine plus tôt dans le mois.

Comme tous les membres du Conseil le savent, depuis la création de l'ONU, le Conseil de sécurité a adopté de multiples résolutions sur le problème palestinien et le conflit israélo-arabe. Ces questions ont coûté plus de temps et d'énergie à cet organe que tout autre problème mondial. La plupart de ces résolutions n'ont été ni appliquées ni respectées. En effet, elles sont concrètement restées lettres mortes. Ce mépris systématique des résolutions du Conseil de sécurité, encouragé par l'impunité que j'ai décrite, a à juste titre, et à ma grande tristesse, donné mauvaise réputation au Conseil et à l'ONU même. Plus sérieusement, une telle impunité constitue un obstacle majeur à la réalisation de la paix, de la justice et de la sécurité pour tous ceux qui vivent en Palestine et en Israël.

Mais on ne m'a pas demandé de faire un exposé sur les échecs du passé. Au contraire, j'espère offrir des suggestions basées sur ma compréhension de l'histoire de cette question afin de renforcer les efforts que déploie cet organe pour parvenir à une paix et une sécurité durables en Palestine et en Israël à l'avenir.

Il me semble clair, et j'espère que c'est également le cas pour les membres du Conseil, que quels que soient leurs avantages, un certain nombre de palliatifs importants qui sont envisagés actuellement ne mèneront pas à eux seuls à un règlement durable des problèmes de la Palestine et d'Israël. Ceux-ci englobent la reconstruction des infrastructures dégradées de Gaza sans garantie qu'elles ne seront pas détruites une cinquième fois ; l'accent mis sur la qualité de vie des Palestiniens sans leur offrir un horizon politique clair et fixe ; et enfin, le lancement d'un énième processus de paix vide de sens, structuré par les acteurs les plus puissants de manière à éviter toutes les questions de fond difficiles essentielles à un règlement durable de ce problème.

Tout effort visant à parvenir à une paix réelle et à une sécurité durable doit obligatoirement aborder ces questions de fond douloureuses, qui remontent aux premiers efforts déployés par l'Assemblée générale et le Conseil pour traiter la question de Palestine dans les premières années qui ont suivi la création de l'ONU.

Quelles sont ces questions fondamentales ? Elles sont la dépossession du peuple palestinien, qui a commencé en 1948 ; le statut de Jérusalem ; l'occupation militaire prétendument temporaire qui dure depuis 1967 ; et la nécessité que toute solution envisagée soit fondée sur le droit international et les résolutions du Conseil, et non basée sur ce qui convient aux acteurs les plus puissants impliqués dans ce dossier.

Je suis un historien du Moyen-Orient et un observateur de longue date des travaux du Conseil de sécurité, où mon père a travaillé pendant près de 20 ans en tant que membre du Secrétariat. Je comprends parfaitement que les jeux de pouvoir définissent ce qui est possible et ce qui est impossible. Je comprends parfaitement à quel point il est difficile de faire concorder les programmes nationaux afin de rendre possible une action collective.

Cependant, s'il y a bien un moment pour dépasser ces contraintes et agir collectivement pour éliminer une source de souffrance qui dure depuis plus d'un demi-siècle, c'est bien celui-là. Les derniers bouleversements en Palestine et en Israël ont accentué les contradictions, enflammé de nouvelles passions, parfois hideuses, et



éveillé les consciences. Ils ont également fait éclater la bulle des illusions dont on se berçait, notamment celle selon laquelle personne dans le monde arabe ou au niveau mondial ne se préoccupe des Palestiniens. Les manifestations organisées en signe de solidarité, l'explosion des médias sociaux, la nature inédite de la couverture médiatique des événements récents et la vague sans précédent de solidarité à l'égard du peuple palestinien qui s'est manifestée dans le monde entier – ces phénomènes cumulés montrent que même si certains souhaiteraient vivement que ce ne soit pas le cas, la Palestine est importante et ne peut être ignorée. Ils montrent également que les Palestiniens n'abandonneront pas leur lutte en vue de réaliser leurs droits inaliénables. Un problème que de nombreux acteurs ont espéré voir disparaître des décennies durant est réapparu d'une manière encore plus intense et troublante.

Il est donc temps d'appeler un chat un chat et de renoncer à la fausse équivalence cruelle qui ignore les ratios du nombre de victimes, qui vont de quatre, 10 ou 20 pour une, car elle place l'occupant sur un pied d'égalité avec l'occupé et que cela met une superpuissance régionale dotée de l'arme nucléaire au même niveau qu'un peuple qui n'a jamais été autorisé à exercer son droit à l'autodétermination. Si cette fausse équivalence est maintenue et qu'on laisse le déséquilibre du pouvoir entre les deux peuples dicter les résultats, les effusions de sang et l'oppression ne s'arrêteront jamais, et le Conseil de sécurité continuera d'adopter des résolutions vides et inutiles jusqu'à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, comme il le fait depuis de nombreuses décennies.

Comment peut-on remédier à l'impunité que cet immense pouvoir confère à une partie ? À mon avis, il faut prendre des mesures de petite et de grande envergure. Les mesures de petite envergure peuvent notamment consister à ce que cet organe exige d'urgence, non pas qu'il demande aux puissances qui bloquent, mais qu'il exige, sous peine de sanctions, que les besoins humanitaires, médicaux, nutritionnels et autres besoins essentiels de la population de Gaza ne soient plus soumis à des considérations politiques cruelles et que le châtimeur collectif infligé à deux millions de personnes soit levé. Je ne doute pas que cette mesure modeste est de l'ordre du possible pour le Conseil de sécurité. Je pense que tout le monde peut comprendre que cette mesure, qui exige d'agir fermement, améliorerait la situation en Palestine.

Une autre mesure modeste serait que le Conseil de sécurité s'emploie à cimenter l'unité du peuple palestinien sur une base démocratique – une unité que la Puissance coloniale n'a de cesse de compromettre. Cela pourrait englober l'organisation d'élections demandées

et supervisées par l'ONU, qui ne pourraient être perturbées ni par la Puissance occupante ni par des puissances extérieures qui cultivent des intermédiaires et s'ingèrent dans les affaires palestiniennes.

Une autre encore pourrait consister à exiger que le statu quo concernant les lieux saints de Jérusalem – un statu quo auquel il est systématiquement porté atteinte – soit strictement respecté par tous. Ce statu quo remonte d'une part aux nombreuses résolutions des organes de l'ONU sur Jérusalem ou à la période du mandat britannique ; et d'autre part, il est ancré dans l'ère ottomane et il a été défini au fil de nombreuses décennies de guerre et de diplomatie. Comme nous l'avons vu au cours des dernières semaines, nous jouons avec le feu, et un feu païen, en laissant le statu quo se faire piétiner, comme c'est le cas depuis de trop nombreuses décennies, à la fois durant la période du contrôle jordanien de l'est de la ville et, plus particulièrement, depuis l'occupation et l'annexion israéliennes en 1967.

Les mesures de plus grande envergure consistent notamment à réitérer avec force les fondements élémentaires de l'ordre international en ce qui concerne la Palestine, car ils ont été établis par les résolutions du Conseil de sécurité et d'autres résolutions des organes de l'ONU. Ceux-ci englobent l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force, qui constitue le principe de base de la résolution 242 (1967), adoptée par cet organe en novembre 1967 ; l'illégalité de la colonisation du territoire occupé par les citoyens de l'occupant, conformément à la quatrième Convention de Genève ; le droit des réfugiés au retour et à un dédommagement, conformément à la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale ; et la nécessité que la communauté internationale joue un rôle dans le règlement de la question de Jérusalem, conformément à de multiples résolutions du Conseil de sécurité.

La réitération claire et explicite par le Conseil du fait que ces éléments fondamentaux, qui sont tous ancrés dans le droit international et les résolutions des organes de l'ONU, représentent la seule base possible d'un règlement juste et durable améliorerait considérablement la situation. Je comprends à quel point il est difficile de faire l'unanimité aujourd'hui, même sur ces points, dont chacun a fait l'objet d'un vote unanime ou quasi unanime du Conseil ou d'autres organes de l'ONU par le passé, mais il est crucial de les réitérer.

Une autre mesure d'envergure consisterait à ce que le Conseil affirme ses prérogatives et promeuve avec force et insistance la création d'une structure plus multilatérale et moins unilatérale en vue du règlement

de la question palestinienne. L'approche unilatérale, qui prévaut depuis la mission de Gunnar Jarring, qui a été éclipsée vers la fin des années 60, il y a un demi-siècle, n'a manifestement pas réussi à apporter la paix à la Palestine ou à Israël, et il est temps de la remplacer par des efforts davantage axés sur le multilatéralisme et moins subjectifs. Je comprends que le pouvoir a ses prérogatives et qu'il ne peut être éludé, mais il est temps de prendre conscience qu'un siècle d'échec total doit amener cet organe à chercher une meilleure façon, une façon plus multilatérale de structurer une négociation que la méthode unilatérale qui a été suivie sans succès jusqu'à présent.

Une mesure bien plus importante, quoiqu'il ne devrait pas être si difficile pour cet organe de l'adopter ou pour la communauté mondiale de l'accepter, c'est le principe selon lequel, dans toute solution envisagée pour la Palestine et Israël, tous les citoyens des deux peuples, palestinien et israélien, et des deux collectivités doivent jouir des droits et de la sécurité sur la base d'une égalité absolue. Quels que soient les droits dont l'un jouit, l'autre doit en jouir également. Ces droits sont, entre autres, le droit à l'autodétermination et les droits politiques, civils, humains et religieux.

Ce n'est pas une idée si saugrenue. En novembre 1947, l'Assemblée générale a voté pour la création de deux États en Palestine. L'un d'entre eux a fini par être créé, l'autre non. En dépit de ses nombreuses failles et de l'injustice envers l'immense majorité arabe de la population palestinienne qu'elle représentait à l'époque, la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale contenait un principe central sur lequel nous pouvons revenir et nous appuyer : il s'agit du principe intangible selon lequel deux peuples vivent en Palestine/Israël. Quelle que soit la manière dont ces deux peuples structureront leurs relations à l'avenir, que ce soit sur la base de deux États ou sur une autre base, le plus faible ne peut être laissé à la merci du plus fort, dont le puissant allié appuie du pouce une balance déjà inclinée. C'est là que le Conseil de sécurité peut et doit jouer un rôle en insistant sur le fait que le principe de l'égalité absolue des droits et le droit international constituent le socle essentiel de toute solution durable.

Je connais un peu les difficultés auxquelles les représentants des membres du Conseil et les États qu'ils représentent doivent faire face pour traiter cette question inextricable. J'ai conscience qu'il s'agit d'une question qui a un fort retentissement dans la politique intérieure de leurs pays et qui déchaîne de vives passions chez

toutes les parties. Néanmoins, il est temps de traiter cette question épineuse pour faire valoir les concepts de bien, de principe, de justice et d'égalité afin de laisser derrière nous des décennies d'opportunisme qui ont fait de ce processus une coquille vide, mais n'ont manifestement pas apporté la paix à la Palestine ou aux deux peuples qui y vivent. Comme je l'ai écrit récemment, non seulement les efforts de l'ONU et des parties extérieures en Palestine n'ont pas apporté la paix, mais ils ont trop souvent échoué à empêcher de nouveaux déplacements, de nouvelles souffrances, de nouvelles guerres. Puisse l'occasion offerte par la dernière crise en Palestine et en Israël pousser le Conseil de sécurité à déployer des efforts qui mettront fin à ce phénomène et mettront les deux peuples sur la voie d'une paix juste, durable et viable et d'une sécurité réelle et égale.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Khalidi de son exposé. Je tiens à le remercier d'avoir fait part de ses propositions et ses opinions fondées sur ses longues recherches. En même temps, je voudrais remercier les deux autres intervenants pour leurs contributions à la séance.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État de Palestine.

**M. Mansour** (Palestine) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour les efforts que vous avez déployés au cours de ce mois dès le début de l'agression dont nous avons été la cible. Nous remercions également nos frères et amis du Conseil de sécurité qui ont oeuvré avec vous pour mettre fin à cette agression dès qu'elle a commencé. En effet, plusieurs séances du Conseil de sécurité ont été tenues, aussi bien publiques que privées ou encore au niveau ministériel, pour mettre fin à l'agression contre le peuple palestinien, ses biens et ses Lieux saints. Je tiens également à remercier le Secrétaire général et d'autres personnes pour les efforts qu'ils déploient afin de promouvoir la cause de la paix et de la justice dans notre région. Au nom de la Palestine, je souhaite remercier M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), pour les services que l'UNRWA fournit à des millions de réfugiés. Dans la même lancée, je souhaite remercier mon frère et ami, le professeur Rashid Khalidi, pour son exposé fort utile.

Israël a échoué. Israël a échoué à anéantir la conscience palestinienne et à briser notre appartenance nationale. En 73 ans, Israël a élaboré des stratégies machiavéliques, adopté les pires pratiques, brandi les

plus graves menaces et imposé les sanctions les plus fortes. Israël a investi des ressources considérables pour modifier le statut historique, géographique et démographique de notre patrie, persuadé qu'une génération de Palestiniens finirait par reconnaître sa défaite et se rendre.

Aujourd'hui, plus de 70 ans après la Nakba, le stratagème israélien vacille face au courage et au dynamisme de jeunes Palestiniens plus attachés à leur nation, à leur patrie et à leur vie et qui croient en l'importance de l'unité et en l'inévitabilité de la victoire. Génération après génération, nous sommes restés dévoués à la Palestine, dont nous portons les couleurs, simplement parce que rien ne remplace la justice et la liberté. Aucune occupation ne peut durer éternellement, quelle que soit la puissance militaire de l'occupant, sa technologie militaire ou ses politiques coloniales.

Israël a également échoué à guider les peuples du monde. Son visage colonialiste et raciste saute aux yeux. Ses arguments sont obsolètes. Israël ne peut plus se cacher derrière des réactions agressives en accusant tous ceux qui osent critiquer son occupation et appeler à ce qu'elle se termine, ainsi que tous ceux qui expriment leur solidarité avec la Palestine et sa juste cause. Il existe une génération mondiale qui n'a pas peur d'Israël et de ses menaces.

Après ce qui s'est passé, comment Israël peut-il encore continuer à cacher le régime d'apartheid qu'il impose et qui est visible partout sur notre territoire ? Comment Israël peut-il justifier le prétendu droit au retour des juifs après 5000 ans tout en niant le droit des Palestiniens à retourner sur leurs terres et dans leurs maisons après 73 ans ? Comment Israël peut-il justifier les déplacements forcés de Cheik Jarrah et Silwan sous prétexte de prétendus droits de propriété des juifs tout en niant les droits de propriété des Palestiniens dans toute la Palestine historique ? Comment Israël peut-il justifier la loi raciste qui accorde tous les droits aux juifs et prive les Palestiniens de ces mêmes droits ? Comment Israël peut-il justifier la destruction de nos maisons, de nos propriétés et de nos champs ? Comment peut-il justifier le vol de notre eau et de nos moyens de subsistance tout en prétendant avoir le droit de construire des colonies illégales et d'ériger des points de contrôle militaires, et même un mur, sur nos terres ? Comment Israël peut-il justifier les actes de violence, de vandalisme et d'incitation contre nos lieux saints chrétiens et musulmans, tout en affirmant que sa pratique de la colonisation relève tout simplement d'un droit

idéologique et divin ? Comment Israël peut-il appeler à la restitution de ses dépouilles alors que les cadavres des martyrs palestiniens s'entassent dans des cimetières de fortune et des morgues réfrigérées, et que leurs familles ne peuvent même pas leur offrir une sépulture digne ?

Comment Israël va-t-il justifier que la Puissance occupante a un droit absolu à une prétendue légitime défense, en cette époque où les Palestiniennes et Palestiniens qui défendent leur maison, leur famille, leur terre, leur droit de pratiquer leur religion à la mosquée Al-Aqsa, au Haram el-Charif ou à l'église du Saint-Sépulcre sont considérés comme des criminels, tandis qu'ils sont confrontés au blocus, à l'agression militaire et au terrorisme des colons ?

Comment Israël peut-il justifier le fait que ses tribunaux acquittent les Israéliens quels que soient leurs crimes, et condamnent les Palestiniens quels que soient leurs droits ? Comment Israël peut-il demander la compassion du monde pour ses enfants qui se retrouvent dans des refuges, tout en s'insurgeant que le monde le condamne d'enlever nos enfants de leurs foyers et de leurs écoles, et de les tuer dans leurs cours ou dans leurs terrains de jeu, sans parler de les tuer dans les bras de leurs parents ? Comment peut-il justifier quoi que ce soit de tout cela ? Et qui croira Israël après tout cela ?

Le Conseil de sécurité n'a-t-il pas reçu les nombreux rapports des Nations Unies qui tirent la sonnette d'alarme devant la situation catastrophique dans la bande de Gaza ? Nous avons entendu des informations similaires aujourd'hui. Elles nous avertissent que la situation à Gaza est au bord du gouffre. Nous étions avertis que l'on y risquait une reprise de la violence du fait du blocus imposé par Israël depuis 15 ans. Les Palestiniens n'ont-ils pas fait entendre leur voix pendant la Grande Marche du retour, une année durant, pour demander leurs droits ? Ils ont appelé à la levée de ce blocus injuste qui, selon tous les experts des Nations Unies, constitue une violation du droit international et s'apparente à un châtement collectif imposé aux Palestiniens de Gaza.

Ne sommes-nous pas venus, à maintes reprises, avertir des conséquences possibles de la politique d'interférence menée par Israël contre Jérusalem occupée et contre les lieux saints islamiques et chrétiens ; de ses actes de provocation contre le Haram el-Charif, et de sa politique de déplacement forcé dans la vieille ville, à Cheik Jarrah, à Silwan et, de fait, dans toute la Palestine ? Israël n'a-t-il pas arboré au Conseil l'obstination de l'occupant tyrannique, recourant

systématiquement à l'argument de l'antisémitisme pour justifier toutes ses violations flagrantes, comme s'il était au-dessus des lois ?

Israël attaque quiconque ose l'appeler à mettre fin à sa politique de colonisation en Cisjordanie, à respecter le statut juridique de Jérusalem et le statut historique de Haram el-Charif, et à lever le blocus de la bande de Gaza. Sans aucune vergogne, Israël n'a honoré ni ses obligations légales ni ses responsabilités de Puissance occupante.

La détérioration de la situation dans l'État de Palestine occupé, et notamment ce qui s'est passé récemment à Jérusalem et dans la bande de Gaza, est le fait d'Israël. C'est le résultat inévitable de ses politiques d'oppression et de son occupation colonialiste.

Devant le Conseil, nous disons aujourd'hui que faire cesser l'agression israélienne contre Gaza n'a pas mis fin à la catastrophe, pas plus que cela n'a fait revenir les martyrs, restauré les maisons démolies, rendu leurs parents aux enfants orphelins, ou épargné les communautés endeuillées.

De même, le report, par les tribunaux israéliens, du déplacement forcé des familles de Cheik Jarrah et de Silwan n'a pas protégé les familles contre l'agression constante des colons, ni mis fin à la tragédie endurée à Jérusalem occupée, pas plus qu'aux provocations israéliennes à la mosquée Al-Aqsa. Il n'a pas mis un terme aux tentatives de modifier le statut et le caractère de la ville. Il n'a pas étanché la soif colonialiste d'Israël ni apaisé son désir d'annexer davantage de terres palestiniennes occupées, en déplaçant les Palestiniens de leurs terres. Il n'a pas mis fin aux restrictions qui entravent leurs libertés.

Comme l'a dit le professeur Khalidi, nous nous trouvons tous aujourd'hui à la croisée des chemins. Si nous laissons Israël décider, il choisira tout simplement la même voie et la même approche. Israël choisira de nous imposer l'apartheid et l'annexion, le blocus et la destruction. Dans le même temps, il exigera la sécurité et la stabilité pour lui-même, parce qu'Israël refuse de reconnaître l'échec de ses politiques colonialistes et racistes, qui sont la source de la violence et la cause profonde du conflit.

Mais les Palestiniens ne se mettront pas à genoux. Nous ne nous rendrons pas à cette occupation désespérée. C'est ce qu'Israël doit comprendre ; c'est la réalité à laquelle Israël doit se rendre : le peuple palestinien, qu'il s'agisse de nos aînés, de nos jeunes, de nos femmes

ou de nos hommes, ne se mettra pas à genoux. Le peuple palestinien continuera de réclamer la liberté, l'indépendance et son droit à l'autodétermination. Nous n'accepterons que la voie qui mènera notre peuple à la liberté, qui protégera sa dignité nationale et humaine et qui lui garantira tous les droits que prévoient les instruments internationaux.

Quant au Conseil de sécurité et à la communauté internationale, cela fait des décennies qu'ils ont établi une vision internationale pour la paix. Avec ses résolutions, le Conseil a défini les termes de référence et les fondements d'une solution. Il a également stipulé les obligations des parties au conflit et des tierces parties, notamment s'agissant de ne pas reconnaître les actions illégales, de ne pas apporter d'appui aux auteurs de ces actions, de faire la distinction entre le territoire occupé et celui de la Puissance occupante, et de respecter et de faire respecter le droit international. Il lui faut maintenant faire en sorte que les résolutions du Conseil et de l'Assemblée générale soient appliquées pour parvenir à la paix juste et globale qu'elles envisagent, notamment la résolution 2334 (2016).

Le Conseil a préservé le consensus international et l'a protégé de toutes les tentatives visant à légitimer l'occupation et la colonisation et à dénaturer les termes de référence. Maintenant que l'Administration Trump est révolue et, avec elle, les illusions qu'elle tentait de promouvoir, maintenant que les États-Unis sont revenus au consensus international et que le Quatuor pour le Moyen-Orient a été réactivé, il ne suffit plus d'affirmer ce que le droit international prévoit. Nous respectons pleinement le droit international, et il appartient au Conseil de faire en sorte qu'il soit appliqué.

Qu'on ne nous demande plus d'être patients. Nous avons été extrêmement patients. Le prophète palestinien, Jacob, était le prophète de la patience, et notre patience est épuisée parce que chaque heure apporte son lot de douleur et de sang. Combien de temps sommes-nous censés être patients ? Jusqu'au prochain massacre ? Jusqu'à ce que les enfants qui grandissent dans les geôles de l'occupation deviennent adultes ? Jusqu'à ce que les familles soient déplacées pour la troisième voire la quatrième fois ? Ou bien jusqu'à ce que les colonies se développent au point d'obstruer complètement les artères de la vie à Jérusalem et dans la vallée du Jourdain ? Le Conseil espère-t-il que nous patientions jusqu'à ce qu'une génération entière grandisse sans avoir jamais connu autre chose que le blocus et les privations ?



La bataille pour notre existence en Palestine, avec Jérusalem en son cœur, se déroule sur le terrain, dans chaque maison, dans chaque ruelle de la vieille ville, dans notre mosquée Al-Aqsa et à l'église du Saint-Sépulcre, sur chaque colline, dans chaque quartier, dans chaque village, dans chaque camp. La ville de la paix ne connaîtra pas la paix sans la reconnaissance de la souveraineté palestinienne et le respect du rôle joué par le Royaume hachémite de Jordanie en tant que gardien des Lieux saints.

La responsabilité du Conseil n'est pas seulement d'adopter des résolutions ici, bien que nous y attachions de l'importance, mais de changer la réalité là-bas, de protéger les Palestiniens là-bas, d'instaurer la liberté là-bas et de parvenir à la paix là-bas.

La reconstruction de la bande de Gaza assiégée doit être une priorité absolue maintenant, comme nous l'avons entendu et nous nous en félicitons, à commencer par la fourniture immédiate d'une assistance sanitaire et d'une aide humanitaire aux personnes déplacées, en particulier compte tenu de la pandémie. Mais nous savons, tout comme le Conseil, que la solution dans la bande de Gaza doit être radicale et conforme à l'unité de notre peuple, de notre terre et de notre destin : cela passe par la levée complète du blocus israélien contre Gaza et la garantie de la liberté de circulation des personnes et des marchandises. Une telle solution permettrait de relancer la vie économique, de fournir le carburant, les équipements médicaux, les médicaments et les matériaux de construction et d'assurer le fonctionnement durable de la centrale électrique, mettant fin à la tragédie humanitaire que le peuple palestinien de Gaza endure depuis 15 ans. Cela permettrait également aux jeunes de Gaza de réaliser pleinement leur potentiel et de donner libre cours à leur créativité.

Les dernières semaines ont montré que l'affirmation d'Israël, selon laquelle la question de Palestine n'a plus de place dans les cœurs et la conscience des peuples arabes, musulmans ou ailleurs dans le monde et qu'elle est devenue une question marginale, est fautive et dénuée de tout effet. La question palestinienne ne peut être négligée ni ignorée au niveau régional ou international. Nous saluons tous les efforts régionaux et internationaux visant à mettre un terme à l'agression israélienne contre Gaza et à lancer un processus politique sérieux qui place la Palestine, la grande cause du Moyen-Orient, en tête des priorités. Nous réaffirmons, toutefois, que le succès d'un tel processus politique dépend de la fin de l'agression contre notre peuple, notre terre et nos sites sacrés, de la capacité du Conseil

à mettre en œuvre ses résolutions, ainsi que de celle de la communauté internationale à rejeter la politique du deux poids, deux mesures et à faire respecter les règles internationales qu'elle a adoptées et inscrites dans la Charte des Nations Unies, le droit international et toutes les résolutions internationales.

Malgré la mort, malgré les destructions, nous, le peuple palestinien, sommes un peuple vivant de par son histoire, son héritage, sa civilisation, sa culture, sa poésie, ses rêves, sa créativité, son courage, sa diversité, son amour, sa colère, sa tolérance, son patriotisme et son humanité. Nous sommes un peuple qui ressemble à sa terre, qui appartient à sa terre et qui ne l'abandonnera jamais. Soit nous vivons en elle, soit elle vit en nous, car les générations de révolutionnaires se succèdent, « comme vingt impossibles », ainsi que le disait l'un de nos grands poètes. Ici, en Palestine, nous avons un passé, nous avons un présent, nous avons un avenir, que l'on soit d'accord ou pas.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante d'Israël.

**M<sup>me</sup> Furman** (Israël) (*parle en anglais*) : Cela fait presque une semaine que le cessez-le-feu est entré en vigueur, et si certaines choses sont claires, d'autres restent à voir. Il est clair qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre Israël et le peuple de Gaza ou entre Israéliens et Palestiniens. Il s'agit d'un conflit entre Israël et le Hamas.

Le peuple de Gaza est victime du Hamas et n'est pas notre ennemi. Il est clair que l'entière responsabilité de l'escalade incombe au Hamas, une organisation terroriste désignée au niveau international et dont l'idéologie est similaire à celle de l'État islamique d'Iraq et du Levant. Le Hamas a tiré aveuglément plus de 4 300 roquettes sur des civils innocents à Jérusalem, Tel-Aviv et dans d'autres villes d'Israël, ce qui représente une moyenne d'environ 400 roquettes par jour. Tout autre pays confronté à des menaces similaires pour ses citoyens aurait réagi comme Israël.

Il est également clair que cette escalade n'a rien à voir avec le différend juridique à Cheik Jarrah ni avec les événements de la mosquée Al-Aqsa. Pendant le mois de ramadan et le reste de l'année, des centaines de milliers de musulmans prient pacifiquement à la mosquée Al-Aqsa. C'est le Hamas, et non Israël, qui a perturbé la paix, incité les extrémistes à stocker des pierres et des bombes incendiaires dans la sainte mosquée, lesquelles ont ensuite été lancées contre des fidèles juifs et la police.

Israël devait rétablir la paix, conformément à sa politique de longue date visant à garantir la liberté de culte dans tous les lieux saints de Jérusalem. Les événements de la mosquée d'Al-Aqsa ont été utilisés par le Hamas comme une excuse pour semer la terreur. Il n'y a jamais d'excuse pour le terrorisme, qui doit toujours être condamné. On ne peut fermer les yeux sur le fait que les agissements du Hamas visant à intensifier la violence et à attiser les tensions ont très peu à voir avec Israël et sont directement liés à la politique palestinienne interne, le Hamas tentant d'affirmer sa prééminence sur l'Autorité palestinienne.

Les opérations d'Israël ont permis de détruire une partie importante de l'infrastructure terroriste du Hamas. Israël a ciblé plus de 1 500 biens terroristes à Gaza. Plus de 100 kilomètres du réseau de tunnels terroristes du groupe ont été détruits et plus de 200 terroristes ont été neutralisés. Nous avons mené ces opérations en faisant tout ce qui était en notre pouvoir pour limiter les pertes civiles.

Israël est profondément attristé par les pertes civiles à Gaza. Toute perte de vie est une tragédie. En tant que pays qui place le caractère sacré de la vie au-dessus de tout, nous pleurons la perte de chaque personne innocente emportée par ce conflit. Il est manifeste que le Hamas, pour sa part, a commis un double crime de guerre en tirant sur des civils israéliens tout en se cachant derrière des civils palestiniens. En outre, le Hamas tente cyniquement d'accroître le nombre de victimes dans son propre camp et de faire en sorte que le Conseil de sécurité rende Israël responsable de ces pertes tragiques. Il est crucial de se rappeler que le Hamas est responsable des morts des deux côtés. Israël mène ses opérations dans le strict respect du droit des conflits armés, notamment des règles relatives aux principes de distinction, de précaution dans l'attaque et de proportionnalité.

La réponse du Conseil de sécurité aux faits mentionnés ci-dessus est inquiétante. Dans sa déclaration à la presse (SC/14527), le Conseil a complètement passé sous silence le lancement de plus de 4 300 roquettes sur des civils israéliens depuis des zones peuplées de Gaza. Il n'a même pas reconnu que 680 de ces roquettes ont eu des ratés et sont tombées sur le territoire de Gaza, tuant et blessant des dizaines de Palestiniens. Qui plus est, le Conseil fait mine d'ignorer que, lors du transfert de l'aide humanitaire à Gaza via le point de passage de Kerem Shalom, le Hamas a délibérément tiré des obus de mortier en direction du point de passage, tuant deux

civils et en blessant de nombreux autres. À cause de ces attaques, le poste frontière a dû être fermé pour la sécurité de toutes les personnes concernées, et les dons d'aide internationale civile n'ont pas pu entrer à Gaza.

En fait, la déclaration à la presse du Conseil de sécurité ne dit mot sur le Hamas. Comment peut-on faire une déclaration sur un cessez-le-feu rendu nécessaire par les actions d'une organisation terroriste sans la mentionner ni reconnaître le rôle que joue l'Iran dans son armement, son financement et son entraînement ? Le chef du Hamas, Ismail Haniyeh, s'est publiquement vanté d'avoir reçu des fonds, des armes et un savoir-faire technologique de l'Iran, ce qui prouve une fois de plus le rôle destructeur de l'Iran dans la région.

Une autre question dont le communiqué de presse n'a nullement tenu compte est celle des Israéliens captifs ou portés disparus qui sont détenus par le Hamas à Gaza. Israël est déterminé à savoir ce que sont devenus Hadar Golding, Oron Shaul, Avera Mengistu et Hisham al-Sayed, et insiste pour que la communauté internationale fasse tout ce qui est en son pouvoir pour garantir leur retour.

Faire abstraction de ces faits ne les fera pas disparaître. Au contraire, dans ce cas, cela ne fera que les aggraver. Les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent condamner le Hamas et exprimer leur appui au droit d'Israël de défendre ses citoyens. Nous remercions les pays qui l'ont déjà fait.

Le Conseil de sécurité doit également appeler au désarmement du Hamas. Aucune aide envoyée au peuple palestinien ne doit se retrouver entre les mains de terroristes. Des mécanismes efficaces doivent être mis en place pour que cela ne se produise pas. Ne pas condamner le Hamas ou tenter de créer une quelconque équivalence morale entre une organisation terroriste meurtrière et un pays démocratique agissant conformément au droit international encourage le terrorisme, promeut l'antisémitisme, nuit aux Palestiniens vivant à Gaza et détruit toute possibilité de dialogue.

Le Hamas a tiré sans discernement des roquettes sur des civils israéliens innocents tout en utilisant des Palestiniens comme boucliers humains, car il sait que trop de personnes au sein de la communauté internationale lui accorderont le champ libre. Il sait que la responsabilité des pertes en vies humaines sera rejetée sur Israël. Et malheureusement, une fois de plus, certains lui ont donné raison.

L'incapacité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à mentionner le Hamas, et encore moins à condamner le groupe terroriste islamique pour avoir attaqué des convois d'aide humanitaire ou pour avoir tiré des roquettes sur la population civile israélienne sans discernement, a de fait renforcé les objectifs terroristes du Hamas. Même Tor Wennesland, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, a déclaré que les tirs aveugles de roquettes et de mortiers violent le droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement.

Mais l'UNRWA, au lieu d'exercer son influence sur le Hamas pour qu'il mette fin aux tirs aveugles en direction d'Israël, s'est employé, pendant l'opération « Gardiens des murs », à déformer les faits en postant de faux « tweets » et à diffuser une propagande politisée, ce qui est incompatible avec le mandat de l'Office. Toute déclaration faite au sujet de l'opération qui ne condamne pas le Hamas ou ne reconnaît pas sa responsabilité dans les crimes de guerre encourage activement l'organisation à poursuivre ses actes de terrorisme.

Mais de telles déclarations ne se sont pas seulement dangereuses parce qu'elles mettent en péril la vie d'un plus grand nombre d'Israéliens et de Palestiniens. Elles mettent également en péril la vie des Juifs du monde entier, y compris dans les pays des membres du Conseil. En rendant Israël responsable de la mort de Palestiniens causée par le Hamas, que ce soit par des attaques directes ou en les utilisant comme boucliers humains, en accusant Israël de riposter de manière disproportionnée sur la base d'une comparaison simpliste des pertes israéliennes et des pertes palestiniennes, on alimente la machine de propagande du Hamas et on attise les flammes de l'antisémitisme.

Alors que des roquettes visaient des civils israéliens, des Juifs et des institutions juives étaient pris pour cible par des foules pro-palestiniennes dans le monde entier. Les attaques verbales et physiques sont devenues partie intégrante du discours légitime, mettant les citoyens juifs dans des situations où leurs vies étaient en danger. Rendre les juifs responsables des morts causées par un groupe terroriste alimente les plus vieux stéréotypes antisémites. Les résultats de ces déclarations dangereuses se font déjà sentir. Nous avons pu voir et entendre clairement les attaques antisémites émanant des manifestations et des rassemblements pro-palestiniens, des attaques contre les Juifs et les institutions juives, parallèlement à la diabolisation d'Israël et à l'appel à son anéantissement.

Il n'a jamais été démontré plus clairement que l'antisionisme est de l'antisémitisme. Le lien entre l'antisionisme et les attaques antisémites haineuses contre les Juifs a été établi par des groupes pro-palestiniens qui l'ont affiché en manifestant dans la rue. Nous attendons de chaque pays du monde qu'il prenne des mesures efficaces pour lutter contre l'antisémitisme, qu'il s'acquitte de sa responsabilité de protéger les Juifs et les communautés juives et qu'il demande des comptes aux auteurs de ces actes.

Le fait d'encourager le Hamas et de ne pas le tenir pour responsable aura également un effet dévastateur durable sur la population de Gaza. Lorsqu'Israël s'est retiré de la bande de Gaza en 2005, il a délibérément laissé derrière lui des serres et d'autres structures qui auraient pu permettre à la population palestinienne de prospérer. Israël et la communauté internationale étaient prêts à aider Gaza à s'épanouir, mais le Hamas avait d'autres projets. Depuis qu'il a pris le contrôle du territoire en 2007, à l'issue d'une bataille interne au cours de laquelle il a exécuté des membres du groupe palestinien rival, le Fatah, le Hamas a instauré un régime tyrannique et fait de Gaza une plaque tournante du terrorisme. Au lieu d'utiliser l'aide internationale ou les matériaux essentiels pour construire des maisons, des bureaux ou des usines, il a créé un réseau de tunnels terroristes souterrains. Il a installé son quartier général dans un immeuble résidentiel de plusieurs étages et stocké ses missiles et ses roquettes dans des écoles.

Un Hamas fort signifie davantage de souffrances pour la population de Gaza. Il est crucial que l'aide fournie ne soit pas utilisée pour renforcer le Hamas de quelque manière que ce soit.

Enfin, alors que nous nous tournons vers l'avenir, il est essentiel de comprendre que le fait de ne pas tenir le Hamas pour responsable et de lui permettre d'accroître son pouvoir et son influence politiques est préjudiciable à toute forme de dialogue. Israël s'efforcera toujours de faire progresser la paix. Les Accords d'Abraham ont clairement illustré les intentions pacifiques d'Israël.

Mais le Hamas reste un obstacle à la paix. Il rejette les principes du Quatuor. Il refuse d'accepter le droit d'Israël d'exister. Il refuse de renoncer à la violence ou de reconnaître les accords passés.

Que l'on ne s'y trompe pas : si la communauté internationale renforce le Hamas, elle rendra beaucoup plus probable la possibilité que le Hamas remplace l'Autorité palestinienne et exclura toute possibilité de dialogue futur entre Israéliens et Palestiniens. Il n'y a aucun dialogue possible avec une organisation terroriste

déterminée à anéantir l'autre. Comme l'a dit le Président Biden, il ne pourra y avoir de paix dans la région tant qu'Israël ne sera pas reconnu par tous comme un État juif indépendant. Le Hamas a clairement indiqué qu'il ne le ferait jamais.

Le cessez-le-feu en place depuis une semaine doit être considéré comme une occasion d'empêcher le Hamas de continuer à terroriser le peuple israélien ou la population de Gaza. Le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale doivent s'associer à Israël pour empêcher le Hamas de se développer tant militairement que politiquement. C'est le seul moyen d'empêcher un nouveau cycle de violence, et c'est le seul moyen de maintenir les perspectives de dialogue et d'un avenir meilleur.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

J'appelle l'attention des orateurs sur le paragraphe 22 de la note du Président parue sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé détaillé et de toute l'action menée par son équipe au cours des deux dernières semaines pour appuyer les efforts de cessez-le-feu et calmer la situation.

Je remercie également M. Lazzarini de son exposé et de l'action vitale que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a menée dans des circonstances très difficiles. Je remercie M. Khalidi d'avoir pris le temps de partager ses vues avec le Conseil de sécurité aujourd'hui. Et je remercie les représentants d'Israël et de l'État observateur de Palestine de s'être joints à nous.

Je voudrais tout d'abord remercier le Gouvernement égyptien d'avoir collaboré avec nous pour parvenir à ce cessez-le-feu, ainsi que les Gouvernements jordanien et qatarien et les autres partenaires qui y ont contribué par leurs bons offices. Une diplomatie discrète, intensive et de chaque instant aux plus hauts niveaux a permis de mettre temporairement fin à la violence, et les États-Unis sont déterminés à poursuivre cette diplomatie

pour assurer que le calme se maintienne. C'est pourquoi le Président Biden a envoyé le Secrétaire d'État Blinken dans la région – pour faire fond sur ce cessez-le-feu, pour remercier nos partenaires et pour favoriser la stabilité et la sécurité.

Cela commence par la reconnaissance du bilan humain épouvantable de la violence. Les victimes sont souvent réduites à des chiffres, mais derrière chaque chiffre se cache une personne réelle : une fille, un fils, un père, une mère, un grand-parent, un ami, un être humain. Et au-delà des personnes tuées, il y a celles qui ont été blessées, que ce soit physiquement ou psychologiquement. C'est pour elles que nous devons trouver une solution. Les pensées ne suffisent pas. Nous sommes déterminés à appuyer le processus de relèvement. Les besoins humanitaires sont considérables, et le moment est venu d'y répondre.

Dans le prolongement des annonces faites en mars et en avril concernant l'octroi de 250 millions de dollars d'aide aux Palestiniens, le Secrétaire d'État Blinken a récemment annoncé une nouvelle aide de plus de 38 millions de dollars destinée à appuyer l'action humanitaire en Cisjordanie et à Gaza. Cela comprend près de 33 millions de dollars fournis à l'UNRWA pour soutenir ses opérations d'urgence en Cisjordanie et à Gaza, et une aide humanitaire supplémentaire d'un montant de 5,5 millions de dollars, distribuée par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international.

Cette aide vitale soutiendra les partenaires humanitaires, qui l'utiliseront pour fournir de la nourriture, des soins de santé, des articles de secours et des abris d'urgence aux personnes déplacées par le récent conflit. Elle permettra également de fournir des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux personnes ayant subi un traumatisme. Nous travaillerons en étroite collaboration avec l'ONU, l'Autorité palestinienne et d'autres partenaires, mais, je le répète, nous ne fournirons aucune aide au Hamas.

En outre, le Secrétaire d'État Blinken a fait part de notre intention de collaborer avec le Congrès pour fournir 75 millions de dollars supplémentaires au titre de l'aide au développement et de l'assistance économique en Cisjordanie et à Gaza au cours de l'année prochaine. Notre aide sera d'une grande utilité, mais les besoins, notamment à Gaza, sont immenses. Nous appelons les autres membres du Conseil, ainsi que la communauté internationale, à soutenir ces efforts et à apporter une aide humanitaire aux plus vulnérables.



Comme dans toute situation d'urgence humanitaire, le financement et l'accès sont nécessaires dans la même mesure. Plus précisément, pour que l'intervention humanitaire soit efficace, il faut que les points de passage d'Erez et de Kerem Shalom restent ouverts, que le traitement des convois humanitaires soit être accéléré et que l'entrée à Gaza des fournitures de secours et de relèvement se fasse sans entrave. Œuvrons ensemble pour préserver ces conditions et aider les personnes dans le besoin. En outre, nous devons promouvoir le progrès et la stabilité économique en Cisjordanie et à Gaza. Nous devons renforcer le secteur privé, stimuler le commerce et accroître les investissements.

Comme l'a dit le Président Biden, les peuples palestinien et israélien méritent tous deux de se sentir en sécurité, de jouir des mêmes libertés, de bénéficier des mêmes possibilités, de vivre en démocratie et d'être traités avec dignité. Alors que nous oeuvrons de concert avec les parties et d'autres acteurs pour répondre aux besoins urgents sur le terrain, commençons également à réfléchir à la manière dont nous pouvons favoriser une vie meilleure pour les Palestiniens et les Israéliens et transformer ce calme fragile en quelque chose de beaucoup plus durable.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie le Coordonnateur spécial, le Commissaire général et le docteur Khalidi pour leurs exposés.

Comme le Conseil de sécurité le week-end dernier, la France a salué l'annonce de la cessation des hostilités intervenue le 21 mai et appelle à son plein respect. Celle-ci est le fruit d'efforts collectifs. La France y a pris toute sa part en appelant à la cessation immédiate des hostilités, en se coordonnant étroitement avec ses partenaires jordanien et égyptien, américain et européens, et en étant au contact des autorités israéliennes et de l'Autorité palestinienne. Nous avons ainsi contribué aux pressions internationales qui ont permis d'aboutir à la fin des combats dans la nuit du 20 au 21 mai.

La France a aussi veillé à ce que le Conseil de sécurité participe à ces pressions, en prenant l'initiative d'un projet de résolution. Nous nous félicitons que le Conseil ait pu enfin s'exprimer (SC/14527) au lendemain de la trêve. Nous saluons à nouveau le rôle clef joué par l'Égypte, celui des États-Unis, ainsi que la contribution d'autres pays de la région, notamment la Jordanie et le Qatar.

La trêve, qui est à ce jour respectée, doit désormais être pérennisée à travers des arrangements durables de cessez-le-feu. Nous serons très attentifs à ce qu'aucun nouveau tir de roquette n'intervienne contre

le territoire israélien. Je rappelle notre condamnation très ferme des attaques conduites, notamment par le Hamas. Le bilan humain est lourd pour les populations civiles après 11 jours de combats. Le nombre de déplacés est extrêmement important, et de nombreuses habitations et infrastructures civiles ont été détruites ou endommagées.

La trêve doit donc permettre de répondre aux besoins humanitaires les plus urgents, notamment à Gaza. La France appelle à un accès humanitaire sans entrave. Elle se félicite des premiers pas réalisés en ce sens avec l'ouverture des points de passage à l'aide et au personnel humanitaires. Elle entend consacrer plusieurs millions d'euros, qui viendront s'ajouter à son aide annuelle, pour répondre aux besoins les plus pressants. Nous appelons tous les États Membres à contribuer également.

À Gaza, au-delà de la réponse d'urgence, un programme de reconstruction plus large sera requis, notamment pour les infrastructures civiles critiques, ainsi que dans le domaine médical, y compris pour faire face à la maladie à coronavirus. Nous sommes prêts à prendre toute notre part à ces efforts, en lien avec l'ONU, et en veillant à ce que l'aide bénéficie uniquement à ses destinataires.

La trêve doit enfin s'accompagner d'un apaisement des tensions dans l'ensemble des territoires palestiniens, y compris à Jérusalem-Est, et en Israël. Nous restons très préoccupés par les menaces d'éviction de familles palestiniennes à Jérusalem-Est, que nous appelons les autorités israéliennes à ne pas mettre en œuvre, et rappelons notre ferme opposition à la colonisation sous toutes ses formes. Nous appelons aussi au plein respect du statu quo de 1967 sur les Lieux saints. De plus, toutes les provocations et tous les appels à la haine et à la violence doivent cesser.

Ces 11 jours de graves violences nous rappellent que l'on ne peut pas évacuer le conflit israélo-palestinien. Si nous faisons le choix de nous en accommoder ou de l'oublier, il se rappellera à nous par de nouveaux épisodes de violences.

Sans perspective politique et sans respect du droit international, les mêmes causes produiront les mêmes effets. Les cycles de violence continueront à se succéder et les populations civiles en seront de nouveau les principales victimes.

La France rappelle son soutien déterminé à la solution des deux États vivant en paix et en sécurité, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues sur la base des lignes de 1967, ayant tous deux Jérusalem pour capitale,

dans le cadre du droit international et des résolutions du Conseil. C'est la seule façon de répondre aux aspirations des peuples israélien et palestinien et d'assurer la sécurité de tous.

La France est déterminée à jouer pleinement son rôle pour préserver cette perspective, en lien avec tous ses partenaires internationaux. Le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, poursuivra sa mobilisation dans le cadre du format d'Amman, avec ses homologues allemand, égyptien et jordanien. Ensemble, nous restons déterminés à œuvrer pas à pas pour rétablir la confiance entre les parties en vue d'une reprise des négociations.

Le Conseil de sécurité a été mobilisé tout au long de cette crise. Il doit l'être désormais pour appuyer les efforts de relance du processus politique.

**M. Kimani** (Kenya) (*parle en anglais*) : Étant donné les récents événements, nous nous félicitons de la liste élargie des intervenants, et je les remercie de nous avoir fait part de leurs vues.

Ces deux dernières semaines nous ont rappelé une fois de plus que le règlement de la situation au Moyen-Orient et de la question de Palestine, aussi éloignée qu'elle puisse paraître, nécessiterait une nouvelle approche et un nouvel élan. Chaque cycle de conflit remet en question tous les accords et mécanismes internationaux. Même lorsque les tensions sont au plus bas, les rapports et les séances d'information mensuels du Conseil nous rappellent que ce qui est en place n'offre guère de perspectives de règlement. Nous exhortons les deux parties, Israéliens et Palestiniens, à accorder à la résolution du conflit le niveau d'urgence qu'elle requiert et à s'engager à nouveau en faveur de la normalisation des relations et de négociations directes.

Le Kenya se félicite du cessez-le-feu négocié par l'Égypte le 21 mai. Nous reconnaissons également que pour que le cessez-le-feu tienne, de nombreux autres efforts bilatéraux et régionaux de désescalade et de médiation doivent être entrepris. Nous saluons par ailleurs les efforts résolus déployés par la Tunisie, la Norvège, la Chine et la France au titre du communiqué de presse du 22 mai du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu à Gaza (SC/14527). Nous saluons tous ces efforts, notamment l'engagement continu du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, ainsi que l'action du Secrétaire général António Guterres et des Envoyés spéciaux du Quatuor pour le Moyen-Orient. Le Conseil de sécurité, seul organe des Nations Unies dont la responsabilité principale est le maintien de la paix et de la sécurité internationales, devra veiller à ce que le cessez-le-feu soit

non seulement maintenu, mais qu'il y ait également une cessation des hostilités dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est.

Le Kenya a toujours apporté son appui aux négociations diplomatiques, menées dans un climat de paix, afin de parvenir à la solution des deux États, dans laquelle Israël et la Palestine vivent à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base des frontières de juin 1967. Tous les efforts régionaux et internationaux doivent reposer sur le multilatéralisme et être guidés par les mécanismes internationaux convenus, notamment la résolution 2334 (2016).

Le bilan humain, les blessés, les milliers de déplacés, la démolition de logements et d'infrastructures critiques, les effets psychologiques et les autres formes de préjudice, le tout dans une Palestine extrêmement fragile et sur fond de pandémie mondiale, nécessitent l'identification de mesures immédiates de prévention et de relèvement, non seulement à Gaza, mais aussi à Jérusalem, à Tel Aviv et en Cisjordanie. La visite sur le terrain et la déclaration faite le 23 mai par la Coordonnatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, M<sup>me</sup> Lynn Hastings, révèlent que l'impact sur l'économie, la santé et la sécurité alimentaire sur le terrain nécessitera une coordination multisectorielle et interinstitutionnelle.

Le Kenya se félicite du lancement de l'appel humanitaire en faveur des efforts de reconstruction et de la fourniture de biens et services de base, notamment l'eau, le carburant et les médicaments. En ce qui concerne les travaux humanitaires et de reconstruction, le Kenya estime que des efforts doivent être déployés pour surveiller et empêcher leur exploitation par les militants. Nous ne pouvons pas permettre que le peuple palestinien souffre de l'utilisation de ses biens de caractère civil pour cacher des armes et lancer des attaques, invitant ainsi à des représailles contre les extrémistes, qui entraînent alors de nouvelles souffrances au sein de la population palestinienne.

Nous appuyons le rôle essentiel que continue de jouer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient dans le renforcement de l'action humanitaire. Nous encourageons la réouverture du point de passage de Kerem Shalom et le plein accès pour les convois humanitaires.

Bien que l'aide humanitaire soit nécessaire et utile, il s'est avéré que les appels de fonds lancés à la suite de cycles de conflits ne constituent pas une approche durable. Comme je l'ai dit, nous devons repenser

la manière d'éviter le prochain cycle de conflit et nous attaquer aux causes profondes des hostilités. Les efforts humanitaires devront être intégrés, avec la mise en place de composantes et d'institutions durables. Le moment est venu pour la communauté internationale de prévenir et de ne pas attendre la prochaine flambée de violence. Peut-être est-il également temps de commencer à parler de consolidation de la paix et de développement durable dans le cadre du continuum du conflit.

Le Conseil doit réexaminer le dossier politique et redoubler d'efforts, en partenariat avec les États de la région et les États voisins, dans l'optique de négociations directes et de la résolution des questions relatives au statut final, afin d'ouvrir la voie à une paix permanente et sûre pour les Israéliens et les Palestiniens.

Le Kenya continue de tirer la sonnette d'alarme quant au possible effet de contagion des hostilités telles que celles auxquelles nous avons assisté pendant ces 11 jours, et à la manière dont elles peuvent attiser l'extrémisme et même la haine à l'échelle mondiale. Nous avons observé avec quelle rapidité les groupes terroristes et leurs alliés ont saisi l'occasion de renouveler leur message de radicalisation et de recrutement dans le monde entier. Aucune cause ne peut excuser les tirs de roquettes du Hamas contre des cibles civiles en Israël, l'exploitation d'infrastructures civiles, l'utilisation de boucliers humains ou la dissimulation d'armes dans des biens de caractère civil. Le Kenya réaffirme sa ferme condamnation de ces actes, notamment en raison des dommages collatéraux qu'ils ont causés à des populations déjà vulnérables et à des civils innocents, en particulier des enfants.

Alors que nous nous concentrons sur la recherche d'une solution politique à ce conflit prolongé, mettons également en place des mesures de prévention et d'atténuation pour résoudre la question de la radicalisation et de l'extrémisme multigénérationnels, en particulier compte tenu de la sophistication croissante des armes et des stratégies opérationnelles actuellement employées par ces groupes.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants, le Coordonnateur spécial Wennesland, le Commissaire général Lazzarini et le Professeur Khalidi, de leurs précieuses contributions.

Cela fait maintenant presque une semaine qu'un accord de cessez-le-feu a été conclu entre Israël et le Hamas, suite aux efforts de l'Égypte, du Qatar, de l'ONU, des États-Unis et d'autres acteurs régionaux et internationaux. Au cours des 11 jours de combat, des milliers de

roquettes ont été tirées par le Hamas et d'autres groupes militants depuis Gaza vers Israël, et nous avons assisté au bombardement intensif de Gaza par Israël.

La Norvège continue de condamner toutes les attaques dirigées contre des civils. Comme l'a précisé le Coordonnateur spécial, le nombre de victimes civiles est élevé, et les enfants ont été particulièrement touchés. Il est maintenant impératif que le cessez-le-feu soit pleinement mis en œuvre et respecté par toutes les parties. En outre, la priorité doit être donnée à la fourniture d'une aide humanitaire à la population civile de Gaza. Nous demandons un accès rapide, sûr et sans entrave des acteurs humanitaires pour qu'ils puissent acheminer des vivres, des services de santé et d'autres secours humanitaires, y compris les produits de première nécessité comme le carburant et le gaz.

Comme annoncé la semaine dernière, la Norvège va augmenter son aide humanitaire en Palestine pour atteindre un total de plus de 12 millions de dollars en 2021. En tant que principal donateur du Fonds central pour les interventions d'urgence de l'ONU, nous contribuerons également à son allocation de 4,5 millions de dollars pour financer l'intervention humanitaire à Gaza.

Bien que nous ayons tous cherché en priorité à mettre fin rapidement au conflit le plus récent, nous ne devons pas oublier les problèmes sous-jacents. Cette escalade ne s'est pas produite de manière isolée. Tant que l'occupation israélienne se poursuivra et qu'il n'y aura pas de processus politique visant à trouver une solution, des conflits similaires continueront à éclater régulièrement. Les affrontements à Jérusalem-Est, notamment sur le Haram el-Charif, le mont du Temple, ainsi que les expulsions possibles à Cheik Jarrah et Silwan, confirment que la situation actuelle n'est pas viable. Nous continuons à suivre avec une grande inquiétude la situation tendue en Cisjordanie.

Les parties, ainsi que la communauté internationale, doivent saisir cette occasion pour intensifier les efforts visant à relancer les négociations en vue de la solution des deux États. Nous reconnaissons le rôle important que joue le Quatuor pour le Moyen-Orient à cet égard, ainsi que le rôle des pays de la région.

Nous devons poursuivre nos efforts pour renforcer les bases institutionnelles de la solution des deux États. En sa qualité de Présidente du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, la Norvège reste attachée au programme d'édification de l'État et aux efforts des donateurs et des partenaires

pour renforcer l'économie palestinienne et améliorer la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne. Depuis 2014, ce programme comprend également la reconstruction de Gaza et l'amélioration de la vie de ses habitants. Alors que la population de Gaza est à nouveau confrontée à d'importantes destructions et à des besoins humanitaires considérables, nous devons tous fonder notre intervention sur le fait que la bande de Gaza fera toujours partie intégrante de la Palestine. Les efforts que nous déployons pour répondre aux besoins considérables de Gaza doivent être guidés par notre volonté de participer à l'édification de la Palestine, et ils doivent contribuer à garantir le calme et la sécurité pour tous les civils.

Le Comité spécial de liaison reste le mécanisme le mieux adapté pour coordonner l'aide fournie à Gaza. Il rassemble les parties, les donateurs et les partenaires de développement. Il permet d'avoir une vue globale des besoins de la Palestine en matière de développement et de gouvernance, l'Autorité palestinienne occupant une place centrale.

La Norvège organisera des réunions de travail au niveau des experts afin d'aligner les priorités et de formuler des recommandations dès que l'ONU et la Banque mondiale seront en mesure de présenter leur évaluation des dégâts et des besoins. Nous évaluerons la manière dont les structures et les mécanismes déjà financés et opérationnels, tels que le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza, peuvent continuer de fonctionner et les changements qu'il faudra opérer. Nous confirmons également notre intention de convoquer une réunion du Comité spécial de liaison au niveau ministériel fin septembre ou début octobre en collaboration avec les autres parrains, l'Union européenne, les États-Unis, ainsi que les partenaires régionaux et autres.

Je termine par quelques mots concernant le rôle du Conseil de sécurité. Nous sommes heureux que le Conseil ait pu faire, le 22 mai, une déclaration à la presse pour saluer l'annonce du cessez-le-feu et appeler à la fourniture d'une aide humanitaire (SC/14527). Il est crucial que le Conseil s'exprime d'une voix sur les questions de cette nature. C'est au Conseil de sécurité qu'incombent la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et les personnes sur le terrain écoutent ce que dit le Conseil – et ce qu'il ne dit pas. Le Conseil a donc la lourde responsabilité de se montrer à la hauteur de son mandat et des attentes des personnes touchées par des conflits. La Norvège continuera de contribuer à l'action du Conseil et à la recherche de solutions.

**M. Dang** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, Tor Wennesland, et le Commissaire général, Philippe Lazzarini, de leurs exposés instructifs. Je remercie également le professeur Rashid Khalidi d'avoir fait part de ses vues sur la question.

Je salue la présence des représentants de la Palestine et d'Israël à la présente séance.

Le Viet Nam se félicite une fois de plus de l'annonce d'un cessez-le-feu entre les parties, après 11 jours de violence, qui ont fait plus de 200 morts et des milliers de blessés dans les deux camps, dont une grande majorité de Palestiniens. Nous saluons vivement les efforts constructifs déployés à cet égard par l'Égypte, le Qatar, la Jordanie et d'autres pays de la région, l'ONU, le Quatuor pour le Moyen-Orient et les autres partenaires internationaux.

Nous tenons à souligner que le cessez-le-feu reste très fragile, car la situation sur le terrain reste instable. Nous exhortons toutes les parties à respecter pleinement le cessez-le-feu et à le rendre permanent. À cette fin, il est capital que toutes les parties fassent preuve de retenue. Nous continuons d'appeler toutes les parties à s'abstenir de tout acte ou déclaration susceptible de déclencher un nouveau cycle de violence. Les enseignements retenus de décennies de conflit nous apprennent que tout manque de retenue, qu'il soit individuel ou le fait d'un groupe, risque de donner lieu à des mesures entraînant les deux parties dans une spirale d'escalade. Cela est déjà arrivé, et il est probable que cela se reproduise.

Il est capital de créer des conditions favorables à la mise en œuvre du cessez-le-feu. Nous saluons une fois de plus les efforts que déploient les pays et organisations concernés pour rétablir le calme et garantir le plein respect du cessez-le-feu par toutes les parties. Nous encourageons les efforts de médiation en vue de maintenir la stabilité et d'éviter toute nouvelle escalade.

Un cessez-le-feu permanent exige également de prendre des mesures concrètes pour traiter les causes du conflit. Nous demandons instamment aux autorités israéliennes de cesser toute activité de colonisation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et de mettre fin aux démolitions de maisons palestiniennes et à l'éviction de Palestiniens. Toutes les mesures qui ont pour but de modifier la composition démographique, le caractère et le statut du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, sont illégales au regard du droit international et contraires aux résolutions de l'ONU, notamment la résolution 2334 (2016).



Nous réaffirmons une fois de plus notre ferme conviction que le seul moyen d'aller de l'avant c'est de concrétiser la solution des deux États, qui pourvoie à la création d'un État de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, coexistant dans la paix avec l'État d'Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues sur la base des lignes d'avant 1967, et sur la base d'un règlement négocié conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Nous invitons les parties concernées à prendre des mesures aux fins de la relance des négociations en ayant la ferme volonté de parvenir à un règlement juste, global et durable de la question de Palestine. À cette fin, le rôle de la communauté internationale, y compris les pays de la région, l'ONU, le Quatuor et les autres partenaires internationaux, est essentiel.

Enfin et surtout, je tiens à souligner qu'il est urgent de fournir une aide humanitaire aux Palestiniens, en particulier à Gaza. Hormis les pertes humaines, la violence a détruit ou endommagé un grand nombre de structures civiles essentielles, notamment des infrastructures d'approvisionnement en eau et en électricité et des établissements de santé et d'éducation. La situation est d'autant plus inquiétante dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus dans la bande de Gaza. À cet égard, nous tenons à souligner l'importance d'un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes dans le besoin. La reconstruction de Gaza prendra des années et nécessitera un appui financier considérable. La priorité doit maintenant être de reconstruire les infrastructures indispensables à la survie de la population civile. Nous saluons les efforts inlassables que déploient l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et d'autres organisations internationales pour fournir une aide aux Palestiniens de Gaza durant et après le conflit, et nous appelons de nouveau la communauté internationale à accroître son appui aux efforts humanitaires et de reconstruction à Gaza, notamment ceux de l'UNRWA.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, et le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, de leurs exposés sur la situation dans les territoires palestiniens. Nous avons également écouté attentivement le professeur Khalidi.

Je souhaite la bienvenue à Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis, à la présente séance. Elle participe à sa première séance en personne dans la salle du Conseil de sécurité. Elle n'est pas dans la salle en ce moment, mais je pense que Rodney Hunter lui transmettra nos paroles de bienvenue, qui traduisent à mon sens notre sentiment commun.

Le présent débat sur la situation au Moyen-Orient se tient dans le contexte des événements tragiques qui ont fait 230 victimes palestiniennes, dont 66 enfants, et 12 victimes israéliennes. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et des blessés. La population de la bande de Gaza a un besoin urgent d'aide humanitaire, notamment via la reconstruction des infrastructures. L'UNRWA, dont nous appuyons l'action, peut jouer un rôle clef à cet égard. Nous espérons que le financement de l'Office dans les circonstances actuellement difficiles sera stable.

Nous avons été soulagés et heureux d'apprendre qu'un cessez-le-feu a été instauré dans la zone de conflit entre Palestiniens et Israéliens. De notre côté, nous avons déployé des efforts vigoureux dès le départ pour mettre un terme aux hostilités, et nous avons collaboré de manière intensive avec les partenaires clefs dans la région. Nous avons utilisé activement les voies de communication établies par le Quatuor. Nous remercions tous ceux qui ont pris part à ce processus, et nous tenons à mentionner en particulier la médiation des dirigeants de l'Égypte et du Qatar. L'ONU et le Coordonnateur spécial, M. Wennesland, ont également apporté une importante contribution à l'apaisement de la situation.

Il n'y a pas de combats en Palestine ou en Israël aujourd'hui. Toutefois, cela ne signifie pas que nous pouvons remettre à plus tard le règlement de la question palestinienne. Malheureusement, l'histoire a prouvé à maintes reprises qu'il s'agit du cœur du problème pour l'ensemble du Moyen-Orient et pour le monde entier. Et ce n'est pas une manière de parler ou une exagération. Nous avons tous constaté à quel point a été sensible la réaction de l'oumma islamique aux événements survenus à Jérusalem-Est autour de l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa.

Il est évident que, tant que toutes les questions relatives au statut final ne seront pas réglées, il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient. Pour éviter une reprise de la confrontation armée, les efforts internationaux et régionaux doivent se concentrer sur la création des conditions propres à relancer les pourparlers directs entre Palestiniens et Israéliens sur la base des résolutions des organes de l'ONU et du principe de deux États, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité à l'intérieur des frontières de 1967.

Un facteur qui contribuerait à créer ces conditions est le rejet des mesures unilatérales, notamment des activités de colonisation et des provocations qui ne cessent de susciter l'hostilité des parties. Les préoccupations d'Israël en matière de sécurité doivent être prises en compte. Il importe d'œuvrer au rétablissement de l'unité palestinienne sur la base du programme de l'Organisation de libération de la Palestine. Le statu quo en ce qui concerne les Lieux saints à Jérusalem doit être respecté et nous savons que la monarchie jordanienne joue un rôle particulier à cet égard.

Les discussions actives sur la question palestinienne au cours des deux dernières semaines au Conseil de sécurité ainsi qu'à l'Assemblée générale ont montré que la communauté internationale dans son ensemble a une vision unanime de l'objectif ultime d'un règlement, ainsi que de son cadre juridique. Il importe de préserver cette unité, y compris parmi les membres du Conseil de sécurité. Le soutien exprimé en faveur de ces paramètres doit se traduire par des actions concrètes.

Nous ne pensons pas que l'ensemble des problèmes puisse être résolu unilatéralement. Pour les résoudre, il faudra collaborer et déployer des efforts collectifs. À cet égard, nous invitons une nouvelle fois nos collègues, y compris ceux du Quatuor, à examiner nos propositions visant à organiser une réunion ministérielle du Quatuor, ainsi qu'une réunion dans un format élargi, avec la participation des États de la région ainsi que des Palestiniens et des Israéliens eux-mêmes. Nous sommes disposés à étudier les propositions et les opinions à cet égard, et plus tôt nous commencerons à œuvrer de façon concertée, plus tôt la situation dans la région se stabilisera.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, M. Wennesland, le Commissaire général, M. Lazarini, et M. Khalidi de leurs exposés d'aujourd'hui.

Le Royaume-Uni, à l'instar d'autres délégations, se félicite vivement du cessez-le-feu. Nous remercions encore une fois l'ONU, l'Égypte, le Qatar et les autres acteurs régionaux pour leur médiation. Le Premier Ministre a transmis les condoléances les plus sincères de mon pays aux familles des civils tués, en particulier celles qui ont perdu des enfants. Le conflit israélo-palestinien et le cycle de la violence ont fait trop de victimes.

Nous devons maintenant nous attacher à rendre le cessez-le-feu durable. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays s'est rendu hier dans la région et a rencontré les dirigeants israéliens et palestiniens. Comme

il l'a clairement indiqué, la dernière escalade souligne l'urgence de progresser vers un avenir plus positif et de s'attaquer aux facteurs du conflit.

Le Royaume-Uni a clairement fait savoir que la violence contre les fidèles pacifiques de la mosquée Al-Aqsa était inacceptable. Il est crucial de maintenir le statu quo historique et de préserver la sécurité et le caractère sacré des Lieux saints. Nous soutenons le rôle important que joue le Royaume hachémite de Jordanie en sa qualité de gardien des Lieux saints.

Nous avons tous été profondément troublés par les scènes de violence à Cheik Jarrah. Le Royaume-Uni a clairement affirmé que les activités de colonisation sont illégales au regard du droit international et nuisent aux perspectives de paix et que le Gouvernement israélien doit mettre fin à l'expansion des colonies, aux démolitions et aux expulsions à Jérusalem-Est et ailleurs en Cisjordanie. Ce qui s'est produit dans les Lieux saints et à Cheik Jarrah ne justifie pas les attaques à la roquette perpétrées sans discrimination par le Hamas et d'autres groupes militants contre Israël. Nous condamnons catégoriquement ces attaques. Nous continuons d'appeler ces groupes à mettre fin une fois pour toutes aux incitations et aux tirs de roquettes ciblant Israël. Nous avons clairement affirmé qu'Israël a le droit légitime de se défendre pour répondre aux attaques. Dans l'exercice de ce droit, il est essentiel que toutes les actions soient conformes au droit international humanitaire et il faut tout mettre en œuvre pour éviter les pertes civiles.

Nous sommes gravement préoccupés par la situation humanitaire à Gaza, notamment par les destructions et les dégâts causés aux infrastructures civiles essentielles. Un accès rapide et sans entrave à Gaza pour les acteurs humanitaires et les fournitures essentielles reste primordial. Nous demandons instamment l'ouverture en continu de tous les points de passage vers et depuis la bande de Gaza, notamment pour l'acheminement des traitements médicaux vitaux.

Le Royaume-Uni a fourni une aide initiale de 4,5 millions de dollars à la suite de l'appel éclair lancé en urgence par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) afin de répondre aux besoins humanitaires immédiats. Nous félicitons l'UNRWA pour ses efforts constants et l'aide qu'il fournit aux habitants de Gaza déplacés pendant le conflit.

La croissance économique dans les territoires palestiniens occupés reste essentielle pour donner de l'espoir au peuple palestinien. Pendant trop longtemps, elle a été étouffée. Nous invitons l'Autorité palestinienne et Israël

à reprendre le dialogue sur les questions économiques, à convoquer de nouveau le Comité économique mixte et à affronter ensemble la crise financière et la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous saluons les efforts de tous ceux qui se sont entretenus avec les parties depuis le cessez-le-feu pour tenter de trouver une solution politique. Nous nous félicitons des appels lancés en faveur de l'égalité en matière de sûreté, de sécurité, de liberté, de paix et de dignité des Palestiniens et des Israéliens.

En conclusion, un horizon politique à plus long terme est essentiel. Les événements récents doivent encourager chacun d'entre nous à s'engager en faveur d'une solution à deux États qui garantisse à Israël de vivre dans la sûreté et la sécurité aux côtés d'un État palestinien fondé sur les frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale commune des deux États. C'est, selon nous, la seule solution qui puisse mettre un terme au cycle de la violence et apporter une paix juste et durable.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Coordonnateur spécial, M. Wennesland, pour l'exposé de ce matin, ainsi qu'à remercier tout particulièrement le Commissaire général Lazzarini et M. Khalidi pour leurs réflexions très précieuses de ce matin.

L'Irlande se félicite du cessez-le-feu conclu le week-end dernier après 11 jours de conflit violent. Il faut maintenant que toutes les parties respectent et maintiennent le cessez-le-feu afin d'éviter de nouvelles effusions de sang. Tous ceux qui ont de l'influence sur les parties doivent continuer à s'en servir pour veiller à ce que le cessez-le-feu soit respecté et étendu. Les dirigeants israéliens et palestiniens doivent s'efforcer de modérer leurs discours et de faire baisser les tensions.

Nous saluons le fait que le Conseil de sécurité ait finalement pu adopter une déclaration à la presse (SC/14527) après que l'accord de cessez-le-feu a été conclu. Nous n'avons cependant pas de raison de nous enorgueillir. Notre incapacité, en tant que Conseil, à convenir d'un accord pendant les 11 jours durant lesquels le conflit a fait rage est un échec de notre diplomatie collective qui donne à réfléchir. Comme l'a fait observer M. Khalidi, les événements récents et la faiblesse de notre réponse mettent en perspective l'ampleur du défi que représente l'élaboration d'une solution politique conduisant à une paix durable au Moyen-Orient. Le Conseil doit assumer sa responsabilité. Nous devons aider les parties à relever ce défi et contribuer à mettre fin au cycle de la violence et aux effusions de sang.

Au lendemain immédiat du conflit, il est essentiel de répondre aux besoins humanitaires, en particulier de la population sinistrée de la bande de Gaza.

L'Irlande a annoncé un financement supplémentaire à l'intention de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et de l'UNICEF à Gaza, et nous demandons instamment à tous les donateurs d'augmenter leur contribution en ce moment critique, y compris dans le cadre de l'appel éclair interinstitutions lancé aujourd'hui.

L'Irlande se préoccupe vivement de ce que des bâtiments de l'UNRWA, parmi lesquels des hôpitaux et des écoles, aient été endommagés durant les opérations militaires sur Gaza. L'Office joue un rôle humanitaire vital à Gaza et doit être protégé. Par l'intermédiaire du Commissaire général Lazzarini, je tiens à rendre hommage aux personnels dévoués de l'UNRWA et d'autres organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales, qui ont fourni des services et un appui essentiels tout au long de la crise, et qui continuent aujourd'hui.

Nous appelons Israël, Puissance occupante, à faciliter un accès sans entrave de l'aide humanitaire. Nous appelons le Hamas à faciliter l'accès sans restriction de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza.

L'Irlande est favorable à une approche intégrée de la reconstruction. Nous appelons de nouveau Israël à mettre fin au blocus de Gaza. La bande de Gaza fait partie intégrante du territoire palestinien occupé. Les efforts de reconstruction doivent en tenir compte.

Les autorités israéliennes et palestiniennes doivent ouvrir des enquêtes, conformément aux normes internationales, sur les violations présumées du droit international humanitaire pendant la conduite des hostilités. Toutes les parties, y compris Israël, le Hamas et les autres groupes militants, sont tenues de respecter le droit international humanitaire.

Le bilan de la crise récente a été dévastateur, en particulier pour les Palestiniens. On recense de nombreuses morts inutiles parmi les Palestiniens et Israéliens innocents, et beaucoup d'autres personnes ont vu leur vie voler en éclat. Ces événements terribles soulignent une vérité simple : la question palestinienne ne peut être ni ignorée, ni reléguée au second plan.

L'Irlande fait écho à l'appel lancé par le Secrétaire général aux dirigeants israéliens et palestiniens pour que, au-delà du rétablissement du calme, ils entament

un dialogue sérieux afin de s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il nous semble essentiel que les femmes soient intégrées à ce processus, et l'Irlande est heureuse d'avoir facilité hier la présentation d'un exposé aux membres du Conseil par des femmes figures de la société civile en Palestine.

Comme l'a déclaré notre ministre des affaires étrangères la semaine dernière (voir S/2021/480), il nous faut nous demander comment sortir de ces cycles récurrents de violence entre Palestiniens et Israéliens. Les attaques terroristes doivent cesser. De telles attaques ne peuvent ni ne doivent être justifiées. Le mépris du droit international dont atteste l'expansion des colonies illégales en territoire palestinien occupé doit cesser. Les expulsions de Palestiniens de leurs logements à Jérusalem-Est et ailleurs en Cisjordanie doivent cesser. La démolition des biens palestiniens, les actes de violence commis par des colons, l'intimidation et l'incitation doivent cesser.

Nous devons admettre que ces actions, qui se produisent à un rythme inacceptable depuis de nombreuses années, sont une source de griefs légitimes pour le peuple palestinien et compromettent les perspectives de paix et de réconciliation. Le Conseil doit exiger des Israéliens et des Palestiniens qu'ils honorent leurs engagements et se conforment au droit international. Les droits fondamentaux, en particulier la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, doivent être défendus et respectés de manière égale.

Nous pensons que le Conseil, de concert avec le Quatuor pour le Moyen-Orient, les États arabes clefs et d'autres grandes parties prenantes, doit à présent exhorter les parties à consentir des efforts sincères et suivis en faveur de négociations crédibles. Il est indispensable, pour concrétiser un avenir pacifique où Palestiniens et Israéliens pourront bénéficier de l'égalité des droits et des chances, de déterminer un cap politique concret vers une solution négociée à deux États, conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux paramètres convenus.

**M. Ladeb** (Tunisie) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je tiens à remercier M. Tor Wennesland de son exposé important et de ses efforts précieux pour désamorcer la situation dans les territoires palestiniens occupés. Je remercie également de leurs exposés M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et le

professeur Rashid Khalidi. De plus, nous faisons part de toute notre gratitude au Secrétaire général pour ses efforts en faveur d'un cessez-le-feu.

Nous saluons les efforts de la communauté internationale pour apaiser la situation et mettre un terme à l'agression. La Tunisie a contribué à ces efforts intensément et au plus haut niveau, en se coordonnant avec les membres du Conseil. Nous félicitons également tous les acteurs internationaux et régionaux de leur contribution à cet égard, en particulier les membres du Quatuor pour le Moyen-Orient, ainsi que l'Égypte, le Qatar et la Jordanie.

La présente séance se déroule sur fond de calme prudent dans les territoires palestiniens occupés, après l'annonce d'un cessez-le-feu il y a environ une semaine. Toutefois, des informations préoccupantes, selon lesquelles des groupes de colons et les forces d'occupation poursuivent leurs provocations à l'encontre de civils palestiniens à Jérusalem-Est, laissent envisager le risque d'une nouvelle flambée aux conséquences dévastatrices, non seulement dans les territoires palestiniens occupés mais dans la région tout entière.

Face à cette situation délicate et sensible, la Tunisie appelle de nouveau la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à assumer ses responsabilités et à faire pression sur la Puissance occupante pour qu'elle honore ses obligations en vertu du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et qu'elle mette fin à ses violations, à ses plans d'expansion et à ses activités de colonisation, ainsi qu'à toute action unilatérale qui ne ferait qu'engendrer la violence et la destruction et compromettrait les perspectives d'une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient.

La Tunisie réitère également son appel à la communauté internationale pour qu'elle veille à la protection des civils palestiniens et à ce qu'il soit fin au blocus injuste de la bande de Gaza, ainsi qu'à toutes les formes de châtement collectif imposées au peuple palestinien.

Les actes de répression et d'intimidation horribles commis par la Puissance occupante contre les résidents palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, ainsi que son agression éhontée contre la bande de Gaza, ont fait des centaines de morts et des milliers de blessés, dont nombre de femmes et d'enfants, et provoqué une destruction massive des infrastructures. La Tunisie appelle les acteurs régionaux et internationaux à augmenter leur assistance et leur réponse humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à Gaza,



afin de contribuer aux efforts de reconstruction. Nous réaffirmons également qu'il faut répondre aux appels de l'UNRWA pour appuyer ses interventions de secours d'urgence et lui permettre de continuer à fournir des services à plus de 5,5 millions de réfugiés palestiniens. Dans ce contexte, la Tunisie salue les efforts exceptionnels que déploient les Nations Unies, les acteurs humanitaires internationaux et les organisations humanitaires non gouvernementales dans les territoires palestiniens occupés. Nous louons également les donateurs pour l'appui généreux qu'elles accordent à ces efforts.

Le nombre de victimes, les incidences psychosociales et humanitaires à long terme de l'agression, la destruction des infrastructures et les lourdes pertes économiques dues au siège et à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ne font qu'ajouter à la souffrance du peuple palestinien qui, depuis des décennies, subit la répression et les abus auxquels se livre la Puissance occupante en toute impunité.

Après plus de sept décennies d'occupation, de massacres, de destructions et de déplacements, n'est-il pas temps de rendre justice, de rétablir les droits des Palestiniens et d'imposer le respect des résolutions de la légitimité internationale afin de mettre fin à cette occupation injuste et de créer un État palestinien indépendant et souverain ? Pendant encore combien de temps les autorités de la Puissance occupante continueront-elles à défier la communauté internationale et à bafouer le droit international et les résolutions de la légitimité internationale ? Quand la Palestine deviendra-t-elle un État Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies ?

Nous réaffirmons que nous sommes aujourd'hui face à une responsabilité historique. Nous devons défendre le droit et la justice et œuvrer en faveur de la légitimité internationale afin de réaliser la paix et la sécurité internationales, de rétablir la stabilité dans la région et d'éviter que les cycles de violence, tels que ceux dont nous venons d'être témoins, ne se reproduisent, tuant des civils et anéantissant l'espoir de parvenir à la paix.

C'est pourquoi nous renouvelons l'appel à une action internationale unifiée par le biais d'une coordination entre le Conseil de sécurité, le Secrétaire général, le Quatuor pour le Moyen-Orient et les parties régionales. Il faut créer les conditions qui garantiront un engagement effectif et contraignant des parties concernées à reprendre concrètement des négociations sérieuses et crédibles selon un calendrier précis. Tel est la voie d'une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient, fondée

sur le droit international, les résolutions de la légitimité internationale, les paramètres convenus du règlement et l'Initiative de paix arabe.

Pour terminer, la Tunisie poursuivra ses efforts au sein du Conseil de sécurité et dans d'autres instances régionales et internationales, en coopération et en coordination avec les pays frères et amis, pour réaliser ces objectifs. Nous resterons fermes dans notre soutien de principe à la lutte du peuple palestinien fraternel en vue de mettre un terme à l'occupation, de rétablir ses droits légitimes et imprescriptibles, de créer son État souverain et indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, et de régler toutes les autres questions relatives au statut final.

**M. Tirumurti** (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et M. Rashid Khalidi.

La situation à Jérusalem-Est et dans les autres territoires palestiniens a été au centre des préoccupations du Conseil de sécurité ces deux dernières semaines. Pendant les réunions du Conseil, l'Inde a exprimé sa profonde inquiétude face à la violence dans la vieille ville de Jérusalem, en particulier pendant le mois sacré de ramadan, et face aux éventuelles expulsions dans les quartiers de Cheik Jarrah et Silwan à Jérusalem-Est, une zone qui fait partie d'un arrangement facilité par l'ONU. Nous avons également insisté sur la nécessité de respecter le statu quo historique à Jérusalem.

Nous nous félicitons de l'annonce du cessez-le-feu et reconnaissons le rôle important joué par la communauté internationale, les membres du Quatuor pour le Moyen-Orient et les pays de la région pour faciliter le cessez-le-feu et poursuivre leurs efforts en faveur de la consolidation de la paix. Le cessez-le-feu a permis de mettre un terme à la forte détérioration des conditions de sécurité et de rétablir un calme relatif. Toutefois, la situation demeure fragile. Nous en appelons à nouveau à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve d'un maximum de retenue et évitent les actes de violence, de provocation, d'incitation et de destruction.

Le dernier cycle de violence a entraîné la perte de précieuses vies humaines, dont celle d'un ressortissant indien. Nous présentons nos sincères condoléances à toutes les familles touchées. L'acheminement immédiat

de l'aide humanitaire à la population civile palestinienne, en particulier à Gaza, et la garantie d'une circulation sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza par des voies vérifiées sont des questions importantes.

Pour sa part, l'Inde continue de fournir une aide au développement et une aide humanitaire à l'Autorité palestinienne, tant bilatéralement que par le biais de contributions aux mécanismes dirigés par l'ONU. L'Inde a toujours appuyé le rôle important joué par l'UNRWA dans le développement humain et les services humanitaires.

La réhabilitation et la reconstruction constitueront désormais un aspect important des efforts de la communauté internationale à Gaza, et il convient d'en faire une priorité. L'Autorité palestinienne doit continuer à être le pivot de cette assistance afin de garantir le bien-être et les intérêts de tous les Palestiniens.

Alors que nous nous concentrons sur l'immédiat, nous devons souligner la nécessité d'une reprise du dialogue entre Israël et la Palestine en vue de la solution à deux États. L'absence de négociations directes et véritables entre les deux parties n'a fait qu'accroître le déficit de confiance, ce qui, à son tour, exacerbe le risque d'escalades similaires à l'avenir. Alors que les efforts de réhabilitation se poursuivent, il est important que la communauté internationale et le Quatuor pour le Moyen-Orient, en particulier, mettent tout en œuvre pour assurer la reprise des négociations directes.

Nous sommes fermement convaincus que seule une solution à deux États, obtenue par des négociations directes et véritables entre les deux parties sur les questions relatives au statut final, permettra d'instaurer une paix durable que les peuples israélien et palestinien appellent de leurs vœux et méritent.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland, le Commissaire général Lazzarini et M. Khalidi de leurs exposés opportuns. Je souhaite également la bienvenue aux représentants de la Palestine et d'Israël au Conseil de sécurité.

À l'instar des autres membres du Conseil, le Mexique se félicite de l'annonce du cessez-le-feu qui est entré en vigueur vendredi dernier. Nous saluons également les efforts de médiation de l'Égypte, du Qatar et d'autres pays, qui ont tous joué un rôle important dans la réalisation de cet objectif. Malheureusement, après 11 jours de conflit, le bilan, comme nous l'avons maintes fois entendu, est lourd : près de 300 morts,

9 000 blessés, 77 000 personnes déplacées et des millions de dollars de dégâts matériels. Malgré cela, nous constatons que les heurts se poursuivent à Jérusalem, ce qui montre la fragilité de l'accord conclu. Ce cycle de violence vient s'ajouter à la liste des affrontements qui se sont produits entre Israël et la Palestine au cours des 13 dernières années.

Dans ce contexte, les plans de reconstruction et les fonds versés par les donateurs internationaux dans le cadre de trêves temporaires sont bien évidemment utiles, mais, dans une certaine mesure, ils ne sont qu'un coup d'épée dans l'eau. Tant que les causes historiques et sous-jacentes du conflit ne seront pas traitées, nous continuerons à déplorer des épisodes d'affrontements suivis de trêves temporaires et de processus de reconstruction.

Il n'y a aucune raison pour que les enfants israéliens doivent courir vers un bunker au milieu de la nuit ou pour que les enfants palestiniens doivent chercher refuge dans les écoles de l'UNRWA. La seule façon de rompre ce cercle vicieux et d'offrir un avenir prospère et pacifique aux enfants israéliens et palestiniens est de mettre pleinement en œuvre la solution des deux États, sur la base des résolutions de l'ONU et des paramètres internationaux bien connus, en répondant aux préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité et en appuyant la consolidation d'un État palestinien politiquement et économiquement viable.

Tout en réaffirmant son attachement à la solution des deux États, le Mexique exhorte les dirigeants palestiniens à fixer une nouvelle date pour l'organisation de leur processus électoral. La tenue d'élections libres et transparentes est l'épine dorsale de tout État démocratique. Nous exhortons également le Hamas et les autres organisations de Gaza à s'abstenir de lancer des roquettes ou des engins incendiaires ou de commettre d'autre attaque contre Israël.

Par ailleurs, nous appelons Israël à promouvoir les conditions propices au développement économique pacifique et prospère de la Palestine et, entre autres, à lever le blocus de Gaza. Nous l'exhortons également à cesser toute activité de peuplement dans les territoires occupés, notamment l'appropriation, l'expulsion et la démolition de biens appartenant à des Palestiniens, ainsi que la construction et l'expansion de colonies de peuplement, qui sont illégales au regard du droit international et représentent un obstacle à la solution des deux États. De même, et conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, le statut spécial de Jérusalem doit être préservé.

Nous appelons à nouveau les dirigeants politiques, sociaux et religieux à s'abstenir de tout discours incendiaire qui encourage la polarisation sociale et alimente la violence.

Ma délégation se félicite de l'allocation rapide par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et certains partenaires internationaux de fonds permettant de commencer les travaux de reconstruction à Gaza. Nous espérons que les contributions de la communauté internationale se poursuivront.

Je conclus mon intervention en affirmant que les efforts de reconstruction et de relance économique en Palestine doivent aller de pair avec la réalisation des aspirations légitimes du peuple palestinien à l'autodétermination. Un État palestinien indépendant et économiquement viable contribuera à la sécurité d'Israël. La responsabilité de la reprise de ce processus incombe sans aucun doute aux parties au conflit. Cependant, nous avons tous, au sein de la communauté internationale, l'obligation de soutenir ce processus.

**M. Jürgenson** (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland, le Commissaire général Lazzarini et le professeur Khalidi de leurs exposés.

Nous avons suivi avec une profonde inquiétude la dernière escalade en Israël et dans le territoire palestinien occupé ainsi que la perte de vies civiles résultant de la violence, en particulier parmi les enfants. Nous avons fermement condamné les tirs aveugles de roquettes par le Hamas et d'autres groupes militants, tout en soulignant la nécessité que les parties respectent le droit international humanitaire.

L'Estonie se félicite du cessez-le-feu conclu entre Israël et le Hamas. Il est essentiel que les parties respectent et observent pleinement le cessez-le-feu et fassent tout leur possible pour éviter de nouvelles tensions et violences. Nous saluons le rôle important joué à cet égard par l'ONU, les États-Unis, l'Égypte, le Qatar et d'autres partenaires internationaux.

Le cessez-le-feu permet de répondre aux besoins humanitaires urgents. Nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un train de mesures solide à l'appui de la reconstruction et du relèvement de Gaza. L'Estonie prévoit un financement supplémentaire pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient afin de remédier aux conséquences humanitaires épouvantables du récent conflit.

Compte tenu de la situation humanitaire désastreuse dans la bande de Gaza, il est essentiel d'accorder un accès humanitaire sans entrave et durable à toutes les personnes dans le besoin et d'œuvrer à une reconstruction et un relèvement durables.

Par ailleurs, il importe de calmer la situation explosive qui règne en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, notamment autour du mont du Temple/Haram el-Charif. Tous les actes de provocation, d'incitation à la haine, de violence et de destruction doivent cesser. Le statu quo des Lieux saints doit être respecté. Nous demandons également à Israël de mettre fin à l'expansion continue des colonies de peuplement, aux expulsions et aux démolitions dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem-Est, car elles sont contraires au droit international.

Nous appelons toutes les parties à s'abstenir d'actions unilatérales susceptibles d'attiser davantage les tensions et de compromettre la viabilité de la solution des deux États.

La solution au conflit israélo-palestinien ne peut être obtenue que par des négociations sérieuses. Nous invitons la communauté internationale, notamment le Quatuor pour le Moyen-Orient, à créer les conditions nécessaires à la reprise de négociations directes entre les Israéliens et les Palestiniens, dans le but de concrétiser la solution des deux États, sur la base du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

**M. Abarry** (Niger) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Tor Wennesland pour son exposé détaillé. Mes remerciements vont également à M. Lazzarini, dont l'agence fait un extraordinaire travail en Palestine occupée, ainsi qu'à M. Rashid Khalidi, pour leurs exposés.

Je salue la présence parmi nous des représentants de la Palestine et d'Israël.

Je tiens ensuite à remercier la présidence chinoise pour le dynamisme et l'efficacité dont elle a su faire montre tout au long de ce mois dans l'organisation de nos différentes sessions sur la situation au Moyen-Orient, dont celle qui nous donne l'opportunité aujourd'hui de nous réunir physiquement.

Le Niger a suivi avec un grand intérêt les derniers développements dans la région, notamment le cessez-le-feu du 21 mai dernier, auquel Israéliens et Palestiniens sont parvenus, mettant ainsi fin à l'une des escalades de la violence les plus meurtrières de ces dernières années.

Même si les armes se sont tuées depuis bientôt une semaine, la situation sécuritaire sur le terrain reste encore précaire. La recrudescence des incidents entre Palestiniens et forces de l'ordre israéliennes, les discours provocateurs ou d'incitation à la haine, ainsi que les tensions observées en Cisjordanie doivent exiger de notre part la plus grande vigilance afin d'éviter des dérapages et de garantir le respect global du cessez-le-feu. À cet égard, nous saluons la tournée dans la région du Secrétaire d'État américain, Antony Blinken, en vue de consolider, auprès des parties, la trêve si durement acquise.

Nous appelons les parties à la plus grande retenue en s'abstenant de poser tout acte pouvant mettre en péril le cessez-le-feu ainsi que l'apaisement et le retour de la confiance entre elles. C'est en effet une étape essentielle pour la reprise des pourparlers de paix.

La cessation des hostilités entre Israéliens et Palestiniens, ainsi que le retour au calme dont nous nous félicitons aujourd'hui, demeurent les fruits d'intenses efforts diplomatiques, déployés tant sur le plan régional que sur le plan international, toutes choses qui démontrent, une fois de plus, l'efficacité d'un engagement collectif dans la résolution des conflits, y compris le conflit israélo-palestinien. À cet égard, nous saluons les efforts de l'Égypte, du Qatar, de la Jordanie, des États-Unis, de l'Organisation des Nations Unies ainsi que de tous les autres acteurs dont la grande mobilisation a permis d'aboutir au cessez-le-feu entre Israéliens et Palestiniens.

Les événements de ces dernières semaines, tout comme les autres épisodes sanglants ayant jalonné l'histoire tumultueuse des relations entre Israéliens et Palestiniens, nous apprennent que l'accompagnement de la communauté internationale est crucial pour amener les parties à s'engager dans le dialogue. C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale, le Quatuor, les membres du Conseil ainsi que les acteurs régionaux ayant une influence sur les parties à continuer d'exercer la pression nécessaire en vue de parvenir à la relance du processus de paix interrompu depuis plusieurs années. La réalisation de la solution des deux États, l'unique solution à ce conflit, à laquelle nous avons renouvelé tout notre soutien et notre attachement au cours des semaines écoulées, ne doit désormais souffrir d'aucune paralysie. Elle doit s'inscrire comme une priorité afin de permettre à ces deux peuples si longtemps exposés aux affres de la violence et de l'incompréhension de coexister pacifiquement. Mais pour que cela réussisse, il faut commencer

par résoudre le nœud du problème, c'est-à-dire l'arrêt de la politique effrénée de colonisation des territoires palestiniens par Israël, comme il est clairement demandé par la résolution 2334 (2016).

Du reste, c'est la poursuite de la colonisation et de l'injustice à l'égard du peuple palestinien qui sert de terreau au mécontentement et à la révolte, qui, à leur tour, engendrent la radicalisation et la violence. Pour les Palestiniens brimés et martyrisés, l'horizon doit cesser d'être éternellement sombre. Tout comme l'African National Congress a combattu le régime abject de l'apartheid en Afrique du Sud, les Palestiniens ont le droit de défendre leurs libertés, leur territoire et, simplement, leur dignité d'êtres humains face à la poursuite de l'oppression et de la colonisation.

Ma délégation tient à déplorer les pertes considérables en vies humaines occasionnées par la récente escalade de la violence entre Israéliens et Palestiniens. Si toutes les pertes en vies humaines, dont celles de femmes, d'enfants et même de nourrissons, sont à déplorer, la perte de civils sous occupation et sans défense est encore plus inacceptable. Les bombardements israéliens ont laissé Gaza dans une situation humanitaire des plus critiques. Bien avant le déclenchement des récentes tensions, la bande de Gaza, véritable prison à ciel ouvert, crouissait sous le poids d'un blocus illégal qui dure depuis 15 ans, avec près de 43 % de sa population au chômage, une densité qui avoisine 5 500 habitants au kilomètre carré, un système de santé au bord de l'effondrement et un taux de contamination très élevé à la maladie à coronavirus (COVID-19).

C'est à cette triste réalité qu'est venue s'ajouter la destruction totale ou partielle des infrastructures civiles encore existantes, sur lesquelles comptait la population de Gaza. Au nombre des infrastructures touchées, l'on note des écoles, des centres de santé, y compris le laboratoire central d'analyse COVID-19, des lignes électriques, des canalisations d'eau potable, des bâtiments commerciaux, ainsi que des maisons d'habitation. Malgré la fin des combats, la conjugaison de tous ces éléments explique les nombreux défis humanitaires qui exigent des mesures urgentes afin de permettre à Gaza de se relever et à sa population de connaître un semblant de vie normale.

Nous lançons un appel pressant pour une plus grande générosité internationale à l'endroit de la population de Gaza tant éprouvée. La reconstruction et le redressement de Gaza ne sauraient être retardés, car des milliers de vies innocentes en dépendent, tout comme le



succès des efforts en vue d'un apaisement durable des tensions. Nous saluons l'acheminement des convois humanitaires vers Gaza, notamment à partir de l'Égypte, et les aides financières déjà annoncées par certains pays. Pour sortir de cette situation particulièrement préoccupante, il est tout aussi urgent qu'Israël, Puissance occupante, prenne les mesures effectives que lui impose le droit international humanitaire pour veiller au bien-être et à la survie de la population sous son contrôle.

Le Niger salue les efforts inlassables de M. Tor Wennesland et réaffirme son plein engagement à soutenir l'ensemble des efforts de la communauté internationale en vue d'un règlement global et durable du conflit israélo-palestinien.

**M<sup>me</sup> King** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé et de ses efforts de médiation. Je remercie également le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Lazzarini, de son exposé. Nous avons pris bonne note de ses quatre recommandations. Nous apprécions grandement la vision éclairée de M. Khalidi, professeur à l'Université de Columbia. Nous remercions également les représentants de l'État de Palestine et de l'État d'Israël de leurs déclarations. Tous les exposés portaient essentiellement sur la perte et le désespoir et appelaient de toute urgence à réfléchir autrement et à changer d'approche.

Ces exposés interviennent à un moment particulièrement délicat pour l'examen de la situation au Moyen-Orient, notamment à Gaza, où l'oppression et la colonisation se poursuivent. Saint-Vincent-et-les Grenadines suit avec beaucoup d'inquiétude et de consternation le pic de violence enregistré à Gaza depuis le 10 mai, qui a fait plus de 250 morts, plus de 1 900 blessés, dont la majorité sont des civils, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées, et plus de 75 000 déplacés. Tout cela a été aggravé par la destruction des infrastructures civiles : maisons, écoles et hôpitaux.

Alors que nous pleurons les pertes en vies humaines parmi les Palestiniens et les Israéliens, nous accueillons avec satisfaction l'annonce d'un cessez-le-feu sans condition entre Israël et le Hamas, négocié sous les auspices de l'Égypte. Nous félicitons également les pays de la région, notamment le Qatar, ainsi que l'ONU, le Quatuor pour le Moyen-Orient et d'autres pays de leurs efforts de médiation. Nous espérons que les parties feront

preuve d'un maximum de retenue et veilleront à ce que le cessez-le-feu mette complètement fin à la violence.

En outre, nous nous félicitons de la déclaration à la presse sur le cessez-le-feu (SC/14527) faite par le Conseil la semaine dernière. Cette déclaration témoigne de la détermination du Conseil à soulager les souffrances humaines à Gaza, malgré les obstacles politiques qui entravent sa capacité d'agir de manière décisive pour prévenir la crise.

Nous condamnons l'assaut contre la mosquée Al-Aqsa, qui a fait des dizaines de blessés parmi les fidèles et entraîné l'arrestation de six Palestiniens. Nous renouvelons notre appel pour que le statu quo sur les Lieux saints soit maintenu et respecté. L'agression israélienne, en particulier les attaques et l'assaut contre la mosquée Al-Aqsa menés par des colons extrémistes, doit cesser immédiatement.

Notre priorité absolue aujourd'hui est de rétablir le calme et de mettre immédiatement fin aux souffrances des civils palestiniens sur le terrain, en particulier à Gaza. La communauté internationale doit s'intéresser de plus près à l'ampleur des souffrances humaines et à la situation humanitaire désastreuse à Gaza. À cet égard, nous demandons l'ouverture de tous les points de passage vers Gaza et nous exhortons la communauté internationale à fournir rapidement une aide humanitaire et à répondre à l'appel éclair lancé par l'UNRWA pour obtenir 38 millions de dollars afin de répondre aux besoins humanitaires les plus pressants de la population de Gaza. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour alléger les souffrances de la population. En outre, le blocus imposé depuis 14 ans qui prive Gaza de toute vie doit impérativement être levé.

En conclusion, nous réaffirmons que la solution des deux États reste le seul moyen pour les Israéliens et les Palestiniens de parvenir à une paix et à une sécurité durables. La communauté internationale doit trouver un moyen d'aider les Israéliens et les Palestiniens à reprendre les négociations sur la solution des deux États. L'absence de dialogue politique risque fort d'entraîner une nouvelle détérioration des conditions de sécurité à l'avenir.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Coordonnateur spécial. Wennesland, le Commissaire général Lazzarini et M. Khalidi de leurs exposés.

Au cours du mois dernier, les tensions israélo-palestiniennes ont fait vibrer la corde sensible du monde entier. Le Conseil de sécurité a tenu plusieurs délibérations d'urgence sur la question et a fait la semaine dernière une déclaration à la presse (SC/14527), dans laquelle les membres du Conseil se sont félicités du cessez-le-feu et ont appelé à son plein respect, ont déploré les pertes en vies humaines, parmi la population civile, résultant de la violence, et ont réaffirmé leur soutien à une paix globale, fondée sur la solution des deux États. Nous espérons que le message du Conseil, qui s'exprime d'une seule voix, conduira à une désescalade de la situation et à une reprise du processus de paix. La Chine salue la médiation et les bons offices de l'Égypte, du Qatar et d'autres pays. Nous sommes particulièrement reconnaissants au Coordonnateur spécial Wennesland pour ses efforts inlassables.

Nous devons toutefois être conscients de la persistance des fragilités sur le terrain et de la nécessité pour la communauté internationale d'intensifier ses efforts pour s'assurer que les parties concernées respectent le cessez-le-feu de bonne foi, aux fins du retour d'un calme total dès que possible.

Les nouveaux affrontements survenus le week-end dernier à l'intérieur et à l'extérieur de la mosquée Al-Aqsa témoignent de la persistance des tensions à Jérusalem-Est. Nous exhortons une fois de plus toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'envenimer la situation.

Israël doit véritablement mettre fin aux violences, aux menaces et aux actes de provocation à l'égard de la communauté musulmane, maintenir et respecter le statut historique et actuel de Jérusalem en tant que lieu saint, cesser d'expulser les Palestiniens et arrêter toutes les activités de colonisation.

La crise humanitaire dans les territoires palestiniens occupés est un sujet de préoccupation. Des années de blocus à Gaza, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et, aujourd'hui, plus de 10 jours d'affrontements et de troubles ont contribué à plonger les plus de 2 millions d'habitants de Gaza dans une situation désespérée. Nous appelons la communauté internationale à agir sans délai et à fournir une aide humanitaire à la Palestine par de multiples canaux, ainsi qu'un appui financier d'urgence à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Nous demandons à Israël de faciliter l'accès humanitaire et de lever complètement le blocus de Gaza dès que possible.

La Chine enverra 1 million de dollars en espèces à la Palestine au titre de l'aide humanitaire d'urgence, fera un don d'1 million de dollars à l'UNRWA et fournira 200 000 doses de vaccin contre la COVID-19. En outre, nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider le peuple palestinien de manière à répondre à ses besoins concrets.

La question palestino-israélienne est à l'ordre du jour de l'ONU depuis plus de 70 ans. Chaque fois que la situation palestino-israélienne dégénère, c'est un signal d'alarme pour l'état de droit international et la justice internationale, cela pèse sur la conscience humaine et remet en question l'efficacité des mécanismes multilatéraux. Les dernières hostilités sont venues nous rappeler une fois de plus que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser le processus de paix au Moyen-Orient dérailler, ni de reléguer la question de Palestine au second plan, ni d'ignorer les souffrances du peuple palestinien et ses droits bien mérités, ni d'oublier les nombreuses résolutions contraignantes adoptées par le Conseil de sécurité, ni de fuir la responsabilité que le Conseil doit assumer.

Prenant la parole à la réunion d'urgence tenue par le Conseil de sécurité le 16 mai (voir S/2021/480), S. E. M. Wang Yi, Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères de la Chine, a souligné qu'un règlement durable ne peut être obtenu que sur la base de la solution des deux États. Ce n'est qu'une fois la question de Palestine résolue de manière globale, juste et durable qu'une paix et une sécurité durables pour tous seront véritablement instaurées au Moyen-Orient.

Nous devons pousser les deux parties à relancer rapidement le dialogue sur un pied d'égalité, à rétablir la confiance, à surmonter leurs différends et à trouver le moyen de vivre en paix côte à côte. La communauté internationale, et en particulier les pays ayant une influence sur la Palestine et Israël, doivent adopter une position objective et impartiale et n'épargner aucun effort pour faciliter le processus de paix au Moyen-Orient, tout en améliorant la coordination internationale et en renforçant la synergie en faveur de la paix.

C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. À ce titre, il doit prendre des mesures énergiques pour régler la question palestino-israélienne et réaffirmer son attachement indéfectible et son appui à la solution des deux États.

En tant qu'amie sincère du peuple palestinien, la Chine appuie la reprise dès que possible des pourparlers de paix entre la Palestine et Israël sur la base de la solution des deux États. La Chine est favorable à la création d'un État de Palestine pleinement souverain et indépendant, sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale. C'est la solution ultime qui rend possible une coexistence pacifique entre la Palestine et Israël. Nous appelons toutes les parties de la communauté internationale à défendre la justice, l'équité et la bonne conscience, à pratiquer un véritable multilatéralisme et à apporter leur contribution à un règlement juste et durable de la question palestinienne.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil prévue pour le mois de mai, je saisis cette occasion pour exprimer les sincères remerciements de la délégation chinoise aux membres du Conseil et au Secrétariat pour le ferme appui et le concours qu'ils nous

ont apportés. Ce fut un mois chargé, au cours duquel nous avons pris des mesures actives sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et les graves défis auxquels la communauté internationale est confronté, en vue de mettre en valeur le rôle du Conseil de sécurité, ne ménageant aucun effort pour maintenir la paix et la sécurité mondiales. Nous tenons à remercier toutes les délégations, les représentants du Secrétariat, notamment l'équipe d'appui technique, le personnel des conférences, les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et les agents de sécurité pour leur ardeur au travail, leur appui et leurs contributions positives. Dans le contexte particulier de la pandémie, ils nous ont apporté leur appui après avoir surmonté de nombreuses difficultés, que nous pouvons tous imaginer. Sans leur participation et leurs contributions, nous n'aurions pas pu y parvenir seuls.

Alors que la présidence chinoise touche à sa fin, je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en souhaitant bonne chance à la délégation estonienne pour le mois de juin.

*La séance est levée à 13 h 20.*